



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2584
9 février 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



**Services publics
privatisés,
travailleurs
précarisés...**

La loi du profit, c'est la régression

**Violences à Calais
L'État
responsable**

page 5

**Loi alimentation
Les consommateurs
paieront plus cher**

page 12

**Éducation
Grèves et
manifestations**

page 4

Sélection, privatisation, rentabilité des services publics: c'est non!

Après les ordonnances travail, le gouvernement poursuit son œuvre de démolition avec, au programme, la réforme de la formation et de l'assurance chômage, celle du lycée et du baccalauréat, et la réforme de l'État.

Cette dernière s'annonce destructrice. Outre le développement des contrats précaires et la rémunération au mérite, le gouvernement projette en effet la disparition de services entiers et la mise en place, comme dans le privé, d'un plan massif de 120 000 suppressions d'emplois.

Ce n'est pas que le problème des fonctionnaires, cela nous concerne tous. D'abord, parce qu'il s'agit d'un plan social qui fera grossir les rangs des chômeurs de 120 000 personnes, alors que cinq millions de femmes et d'hommes se bousculent déjà à Pôle emploi. Ensuite, parce que les services publics contribuent à nos conditions d'existence.

Ceux qui sont victimes des déserts médicaux, de la fermeture de maternités de proximité, de lignes de train ou de bureaux de poste, savent ce qu'il y a à perdre si l'on accepte de nouveaux reculs du service public. Et il n'y a qu'à comparer les prix des cliniques, des crèches et des maisons de retraite privées avec ceux du public pour en mesurer l'importance.

On l'a vu, la semaine dernière, avec la mobilisation des maisons de retraite: la présence de personnel en nombre et qualifié au chevet des anciens n'est pas du gaspillage, c'est une nécessité sociale. Le gouvernement peut répéter qu'il faut moderniser, mais aucun robot n'apportera le réconfort aux anciens, ne soignera les malades ou ne fera l'éducation des enfants.

Pour l'instant, le gouvernement n'ose pas annoncer la suppression de postes d'enseignants, de personnel hospitalier ou de gardiens de prison. Il évoque tout ce qui n'est pas « au cœur des missions des services publics » et qui pourrait basculer dans le privé. Pense-t-il aux cantines des écoles, des collèges et des lycées, par exemple? À l'entretien des équipements publics?

Les salariés des grands groupes savent ce que ce genre de sous-traitance signifie de dégradation. Car il est évident que le privé ne s'y lance que pour faire de l'argent sur le dos des usagers et des salariés du secteur. Les Sodexo et autres Orpea ou Korian augmenteront les prix, réduiront les effectifs et intensifieront l'exploitation. Tout le monde y perdra.

Il faut refuser cette logique consistant à dire que tout doit devenir rentable et profitable. Dans cette société où l'argent est roi, l'éducation, la santé, les transports collectifs, les services postaux, les télécommunications, l'approvisionnement en eau et en énergie devraient être des services publics. Ils ne doivent pas être gérés pour le profit, ni être soumis aux lois du marché, stupides et inhumaines. Ils doivent satisfaire les besoins collectifs.

C'est pour défendre cette perspective que des journées de protestation sont prévues: mardi 6 février dans l'éducation, contre la baisse des moyens et la sélection; jeudi 8 à la SNCF, contre la dégradation des conditions de travail et la privatisation programmée du chemin de fer.

Pour ne prendre que ce qui se passe dans l'Éducation nationale, le ministre Blanquer fait beaucoup de mousse avec les CP à douze élèves dans les zones d'éducation prioritaire. Progrès qui est d'ailleurs payé par les autres classes, puisque cela s'est fait sans embauche. Mais, à côté de cela, il met en place une école de plus en plus sélective et élitiste.

Pour l'entrée dans le supérieur, il prétend avoir mis fin à l'injustice de la « loterie » en changeant la procédure et la plateforme informatique. Sauf que l'injustice n'était pas créée par un logiciel, elle l'était par le manque de places dans les facultés et, avec l'arrivée de 40 000 nouveaux bacheliers l'année prochaine, la situation ne peut que s'aggraver.

Le gouvernement ne veut pas mettre les moyens pour accueillir les nouvelles générations dans le supérieur, alors il organise l'éviction des jeunes des milieux populaires. Ils auront le baccalauréat en poche, mais ne pourront rien en faire, si ce n'est rejoindre la cohorte des jeunes chômeurs et précaires.

Ce qui se passe dans l'éducation, dans les Ehpad, les hôpitaux ou les transports doit être l'affaire de tous. Dans l'offensive du gouvernement et de la bourgeoisie contre les classes populaires, il y a les attaques directes, les salaires qui baissent, les emplois supprimés, les congés rognés. Et il y a aussi ces remises en cause qui indiquent que la société, au lieu d'avancer, est en train de régresser. Et tout cela, simplement pour qu'une minorité de capitalistes puisse vivre en parasite sur la société.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		DANS LE MONDE		ENTREPRISES			
Éducation: contre la politique du gouvernement	4	Grande-Bretagne: la crise du système national de santé	8	Lactalis	13	se faire respecter!	15
Argenteuil-Bezons: une opération « école morte » réussie	4	Iran: des femmes qui luttent pour leur liberté	8	Liebherr Aerospace - Toulouse et Campsas	13	SAFT - Bordeaux: grève pour les salaires	15
Écoles du Val-de-Marne: non aux suppressions de postes	4	Italie: avant les élections, les thèmes racistes à l'honneur	9	Leclerc - Conflans	14	Météo France: sale temps pour l'emploi	15
Calais: rixes et violence d'État	5	Maroc: manifestations à Jerada et à Meknès	9	Ascometal - Hagondange	14	IL Y A 50 ANS	
		États-Unis: qui a fabriqué les gangs de la drogue?	9	Toyota - Onnaing	14	Vietnam, février 1968: l'offensive du Têt	11
Briançon: solidarité avec les migrants	5	Aux États-Unis aussi, on marie des enfants	9	La Poste - Paris 11 ^e -Paris 20 ^e : pour			
Accueil des réfugiés: des discours pour la galerie	5	Israël: l'expulsion des Africains contestée	9				
Carrefour: ne pas se laisser faire	6	Sénégal: l'impérialisme français se déguise en père Noël	16				
		L'aide au patronat français	16				
		Tchad: les travailleurs en grève	16				
		Finance: crise permanente et crise catastrophique	16				

Cercle Léon Trotsky
Brésil: des révoltes d'esclaves aux luttes du prolétariat
Vendredi 16 février à 20 h 30
Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
Métro: Maubert-Mutualité
 Participation aux frais: 3 €

Fonction publique : une attaque en règle

Le 1^{er} février, à l'issue d'un Conseil des ministres, Édouard Philippe a officiellement lancé la nouvelle phase de l'offensive contre les travailleurs du public. À nouveau, comme pour la loi travail, sous le couvert d'une mascarade de concertation avec les syndicats, les objectifs sont d'emblée fixés : 120 000 suppressions de postes, recours massif aux emplois précaires, remise en cause du statut des fonctionnaires.

Les suppressions de postes annoncées sont une déclaration de guerre aux salariés de la fonction publique et à la population tout entière, au moment où la situation devient dramatique du fait des manques d'effectifs dans les hôpitaux, les Ehpad, l'éducation, etc.

Qu'il s'agisse d'un grand plan de départs dits volontaires ou du non-remplacement des départs en retraite, le travail reposera sur encore moins de monde et les conditions de travail se dégraderont encore. Au-delà,

c'est bien sûr un nouveau coup porté aux milieux populaires touchés par le chômage – 120 000 jeunes en plus qui ne trouveront pas de travail – et par la dégradation continue des services publics.

Dès septembre, le gouvernement envisageait que l'État « réduise le périmètre de l'action publique » en abandonnant certaines missions, c'est-à-dire fasse passer un certain nombre de services au secteur privé. Introduire le privé et donc la logique du profit ne pourra que

dégrader le service rendu et les conditions de travail des salariés, puisqu'il faudra avant tout dégager du profit pour les entreprises sous-traitantes.

Le gouvernement a déclaré qu'il voulait « sortir du carcan statutaire ». En clair, il veut se donner les moyens de licencier ou de faire démissionner des travailleurs qui, jusqu'à présent, pouvaient penser être protégés par leur statut. Mais l'offensive de l'État, qui agit là en tant que patron, montre bien que, pour les fonctionnaires comme pour tous les travailleurs, tout dépend d'abord du rapport de force entre exploités et exploités. Le gouvernement veut pouvoir faire pression sur les travailleurs employés par l'État. Il veut, comme tous les employeurs et en leur nom à tous, faire baisser les salaires.



Dans le secteur public, depuis des années, tous les gouvernements remplacent les fonctionnaires par des salariés précaires. Aujourd'hui déjà, un employé sur cinq de l'État n'est pas fonctionnaire, c'est-à-dire que plus de 940 000 travailleurs y ont un statut précaire. Dans la fonction publique territoriale, c'est presque un sur quatre, et

les collectivités embauchent plus de contractuels que de fonctionnaires. Le gouvernement affiche sa volonté d'aller plus loin, dans toutes les fonctions publiques. Pour Macron et les milieux patronaux qui l'entourent et l'inspirent, moderniser la fonction publique, c'est précariser l'ensemble de ses salariés.

Antoine Ferrer

Plan "grand froid" : l'hypocrisie de cette société

Les températures sont descendues au-dessous de zéro dans plusieurs départements. Et, pour tous ceux qui sont à la rue, ces quelques degrés de moins rendent la vie encore plus terrible.

Les préfetures et l'État lancent le plan « grand froid », mais les mesures prises sont bien en dessous de ce qu'il faudrait, et aussi bien en dessous de ce qui pourrait être fait. En Île-de-France, il y a 13 000 places d'hébergement d'urgence. Un millier d'autres sont ouvertes dans le cadre du plan « grand froid ». Mais,

selon les estimations, il y aurait au moins 28 000 SDF en région parisienne. Ce qui veut dire qu'il faudrait plus que doubler ce nombre de places d'hébergement d'urgence.

Il y a pourtant des mesures immédiates que l'État pourrait et devrait prendre. Sans même parler des réquisitions d'immeubles

vides privés, il y a les bâtiments publics inoccupés. Dimanche 4 février, des militants du Droit au logement (DAL) ont manifesté devant l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Cet hôpital n'est plus en activité depuis plusieurs années, mais il possède au moins des centaines de chambres libres. En réponse à la manifestation du DAL, le préfet de Paris a expliqué que « ouvrir une aile de cet établissement de manière provisoire n'était pas commode », que « cela aurait engagé de lourdes dépenses pour une durée d'à peine trois à six mois ». Mais le Val-de-Grâce peut très bien héberger des gens. Il accueille déjà une partie des forces de l'armée du dispositif Vigipirate.

Après son élection, Macron avait dit qu'il ne devait plus y avoir, à la fin de l'année 2017, personne contraint de dormir « dans les rues, dans les bois ». Comme il est impossible de prétendre que cette promesse a été tenue, Julien Denormandie, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, a osé sous-entendre mardi 30 janvier qu'il restait « à peu près une cinquantaine d'hommes isolés en Île-de-France [qui dorment dehors], pour être très précis ». Il suffit de marcher dans les rues de Paris ou de prendre le métro pour

savoir que ce chiffre est révoltant et stupide.

Venant à la rescousse de son ministre, un député macroniste de Paris, Sylvain Maillard, a ajouté qu'au-delà de cette cinquantaine, les autres SDF sont dans la rue parce que « c'est leur choix ». Ce mépris des plus pauvres n'a rien de surprenant de la part d'un petit patron de start-up, ancien élu de droite. En réalité, toutes les associations d'aide aux sans-abris disent la même chose : beaucoup de SDF, sûrement la majorité, renoncent à demander un hébergement d'urgence à cause des difficultés à l'obtenir. Et c'est pour cela qu'ils se résignent à survivre dans la rue comme ils peuvent.

En 2012, l'État avait recensé plus de 140 000 SDF en France. Depuis, il n'y a pas eu de nouveau décompte. Mais, avec la persistance du chômage et la pauvreté qui augmente, il est certain que ce nombre est dépassé. Et c'est sans compter tous les migrants qui vivent eux aussi à la rue. Pourtant, résoudre le problème des sans-abri ne serait pas hors de portée de l'État. Il pourrait par exemple commencer par interdire les expulsions des plus pauvres. Mais, sans la mobilisation active

des classes populaires, rien de tel ne pourrait se faire, car l'État est bien trop lié aux classes riches pour aller contre leurs intérêts privés.

Pierre Royan

AGENDA

Fêtes régionales

Argenteuil-Bezons

Samedi 10 février
à partir de 16 heures
Salle polyvalente
Louis-Aragon
44, rue
Francis-de-Pressensé
à Bezons

Beauvais

Dimanche 18 février
à partir de 11 heures
Espace Argentine
15, rue du Morvan

Metz

Dimanche 18 février
à partir de 11 h 30
CALP – 2A, rue Mgr-Pelt
à Metz-Plantières





Éducation : contre la politique du gouvernement

Lycéens, étudiants et enseignants ont défilé mardi 6 février à plusieurs milliers dans différentes villes, comme à Paris, Toulouse, Strasbourg, ou Lille, contre les différentes attaques du gouvernement contre l'éducation.

Pour le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, il n'est pas question de créer le nombre de postes suffisant pour accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions de la maternelle à l'université, bien au contraire.

Dans bien des écoles, collèges et lycées, les classes sont déjà pleines à craquer,

à 30 en collège ou 35 en seconde au lycée dans bien des endroits. Mais pour la prochaine rentrée scolaire dans le secondaire, alors que 25 000 élèves supplémentaires sont attendus, 1 300 postes devraient être supprimés d'après le principal syndicat dans les collèges et les lycées, le SNES. De plus, dans un grand

nombre d'établissements scolaires, le nombre global d'heures d'enseignement prévu pour l'année prochaine est en diminution. Cela signifie par exemple moins d'heures pour doubler des classes dans certaines matières, comme en langues où il est pourtant bien difficile d'apprendre à 30 élèves, voire plus parfois.

Le gouvernement pioche dans des heures d'enseignement qui étaient destinées aux classes ou aux établissements s'occupant des élèves les plus en difficulté.

Ainsi, des ponctions de plusieurs heures se font sur les classes appelées Ulis, pour unités localisées pour l'inclusion scolaire, qui permettent l'accueil dans un collège ou un lycée d'un groupe d'élèves présentant un handicap.

Blanquer a fait beaucoup de publicité autour du dédoublement des classes de CP et CE1, de toute façon limité à certaines zones où les élèves sont le plus en difficulté – les réseaux d'éducation prioritaire, REP. Mais cela se fait en prenant des moyens ailleurs.

Dans l'enseignement supérieur, la politique du gouvernement ne consiste pas à augmenter le nombre de places dans les universités. La nouvelle procédure appelée « parcours sup » et la réforme annoncée vont au contraire renforcer la sélection. Là encore, la motivation première est la même que dans le reste de l'éducation : faire des économies.

Toutes ces attaques doivent être combattues. Après le 6 février, la lutte doit continuer.

Aline Rétesse

Argenteuil-Bezons : une opération "école morte" réussie

À Argenteuil et Bezons dans le Val-d'Oise, les écoles publiques subissent les conséquences désastreuses des choix gouvernementaux. Localement, la situation se trouve aggravée par une très forte hausse démographique. Dans certains quartiers, le nombre de classes dans les groupes scolaires explose. Argenteuil est dans le peloton de tête en Ile-de-France pour le nombre de classes par groupe scolaire.

La majorité des collèges des deux communes sont dans la même situation. Le collège du quartier populaire du Val-Sud a ainsi vu ses effectifs augmenter de 293 élèves en huit ans, pour

accueillir près de 750 élèves aujourd'hui. La hausse concerne également le nombre d'élèves par classe, qui atteint voire dépasse maintenant 35 élèves.

Municipalités, conseil départemental, conseil régional sont certes responsables de ces conditions dégradées. Mais c'est l'État qui est le premier coupable. Il ne fournit pas les crédits nécessaires pour construire les locaux. Il limite l'embauche pour tous les personnels.

La municipalité d'Argenteuil n'a guère anticipé ce problème, et multiplie les permis de construire accordés à des promoteurs privés. Quant aux écoles

maternelles et primaires, dont elle a la responsabilité, elle y a dégradé les conditions de travail ces dernières années, réduisant le nombre d'Atsem et de personnels de cantine, menant la vie dure aux animateurs.

Mardi 6 février, la grève et l'appel à ne pas envoyer les enfants en classe ont été des succès. Malgré la neige, une manifestation d'un demi-millier de personnes a rassemblé parents d'élèves, employés territoriaux des écoles et enseignants, unis pour exiger les moyens pour l'école publique et donner un coup d'arrêt à la catastrophe en marche.

Correspondant LO

Écoles du Val-de-Marne : non aux suppressions de postes !

Pour la rentrée 2018, le projet de carte scolaire du Val-de-Marne prévoit 180 fermetures de classes, dont 110 en maternelle, touchant un tiers des établissements.

Il est également prévu 244 ouvertures de classes, mais ce chiffre comprend les dédoublements des classes de CP de zone prioritaire et de CE1 de zone prioritaire renforcée. En réalité, il n'y aura qu'une quarantaine de nouvelles classes, alors que les effectifs d'élèves attendus seront en augmentation. Au final, cela entraînera obligatoirement une hausse des effectifs par classe et le recul de la scolarisation des enfants de 2 ans.

À cela s'ajoute la perte totale ou partielle des décharges de direction touchant 80 à 100 directeurs d'école. Ce temps de décharge permettait la gestion et l'organisation de la vie de l'école, les relations avec les familles. Désormais, certains directeurs devront passer la totalité ou une partie de leur temps en classe.

Les choses vont empirer avec la fin des remplaçants

intervenant sur une zone limitée pour pouvoir prendre en charge rapidement les remplacements de moins de deux semaines. Désormais, tout sera géré à l'échelle du département. Cela signifie la fin des remplacements de courte durée, avec pour conséquence, comme cela arrive déjà trop souvent, des élèves répartis entre différentes classes, faisant monter leurs effectifs jusqu'à 35.

Macron avait promis des classes à 12 élèves. Il en crée en effet, mais c'est au détriment de toutes les autres classes. Mercredi 24 janvier, 200 professeurs des écoles, réunis en assemblée départementale intersyndicale (Snuipp, CGT, Snudi-FO, Sud), ont voté à l'unanimité un appel à la grève pour vendredi 9 février, jour de la prochaine réunion sur les postes à l'inspection académique. Beaucoup d'écoles auront un taux de grévistes important, de 50 à 80 %. Une majorité seront même fermées. Car la colère est forte contre la politique de poudre aux yeux du gouvernement sur le dédoublement des classes, qui masque en réalité des suppressions de postes.

Correspondant LO



Calais : rixes et violence d'État

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 février, des rixes ont éclaté à Calais entre des migrants afghans et africains, faisant vingt-deux blessés, dont cinq Érythréens de 16 à 18 ans. Quatre d'entre eux sont toujours dans un état critique.

Venu sur les lieux le vendredi, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a fustigé en bloc les migrants qui se regroupent par communauté, les associations qui leur viennent en aide et les passeurs « organisés en chefs de bande ».

Que les premières bagarres aient été déclenchées par des passeurs, pour le contrôle des voies de passage, est avéré. Et cela d'autant plus que, en deux semaines, le nombre de migrants était passé de cinq cents à huit cents personnes. En effet les propos ambigus tenus par Macron lors de sa visite à Calais le 16 janvier, promettant que les dossiers de mineurs pourraient être réétudiés, avaient incité certains à tenter à nouveau leur chance pour gagner la Grande-Bretagne.

Il est évident aussi que la situation ne peut être qu'explosive, lorsque sont regroupées plusieurs centaines de personnes totalement démunies et qui vivent là dans des conditions indignes d'hygiène et de sécurité. Tout comme il est naturel que les migrants, perdus dans un pays dont presque tous ignorent la langue, se regroupent par communauté.

Que propose le gouvernement pour mettre fin à cette situation inhumaine ?

De ne plus venir à Calais, a répondu Collomb, comme si son message pouvait être entendu par les migrants en quête d'un passage vers la Grande-Bretagne ! Et concrètement, la violence n'est pas d'abord dans le camp des réfugiés. C'est quotidiennement que la police est chargée de les faire fuir en détruisant leurs abris et en dispersant les moindres regroupements, même pacifiques. Les associations qui leur viennent en aide font l'objet de calomnies, accusées de créer des « organisations sauvages » lors de la distribution des repas, voire même de fermer les yeux sur les conditions dans lesquelles les « migrants mangent et dorment », pour reprendre les propos de la maire de Calais Natacha Bouchart.

Telle qu'elle est, la situation est inextricable et ne peut être que source de nouvelles violences. La seule réponse à donner, pour éviter que les migrants se bousculent dans les ports desservant la Grande-Bretagne, serait de leur accorder la liberté de circulation et, pour ceux qui le désirent, de leur faciliter l'intégration ici, dans ce pays, en commençant par leur donner des permis de séjour et de travail.

Marianne Lamiral

Lutte de classe

revue mensuelle

de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 189

- Iran : le régime contesté par une révolte populaire
- Catalogne : la crise politique et ses racines
- Le scandale des maisons de retraite
- Arabie saoudite : les ambitions régionales d'un pilier de l'impérialisme
- Afrique du Sud : l'État capitaliste accaparé... par les capitalistes

Envoi contre 5 timbres à 0,80 €



La cordée solidaire vers le col de l'Échelle.

Briançon : solidarité avec les migrants

Dans le Briançonnais, un mouvement de solidarité avec les migrants s'était déjà exprimé publiquement le 17 décembre dernier, lors de la cordée solidaire traçant la piste vers le col de l'Échelle qu'empruntent ceux qui cherchent à franchir la frontière franco-italienne. Il n'a pas cessé depuis de se développer.

Ces migrants, souvent originaires d'Afrique de l'Ouest, ont dû surmonter la traversée du Sahara, passer par les camps en Libye, traverser la Méditerranée sur des bateaux gonflables. Pour les aider à franchir les Alpes, des gens de tous horizons se mobilisent de chaque côté de la frontière. Beaucoup ont découvert le problème presque par hasard, comme ce pisteur qui, en conduisant sa dameuse, est tombé sur ces hommes transis de froid ne portant qu'un maigre blouson et des baskets pour affronter des températures descendant en dessous des -20°; ou encore ces parents d'élèves touchés par la révolte de leurs enfants souhaitant se rendre aux manifestations de soutien aux migrants.

Un courant de solidarité s'est ainsi organisé, pour déposer des vivres et des équipements sur leur chemin, pour secourir y compris en pleine nuit, pour soigner, pour héberger même durablement, pour donner des rudiments de français ou une aide juridique à ces damnés de la terre. « Nous ne pouvons pas laisser des gens mourir à nos portes », résumait l'un d'entre eux.

Car c'est bien ce que l'État français fait aujourd'hui, refusant de prendre en charge les mineurs comme le devrait la Protection de l'enfance, empêchant les autres de déposer une demande d'asile en postant sur leur chemin des gendarmes et des agents de la Police de l'air et des frontières pour les renvoyer de l'autre côté

de la frontière, même en plein désert englacé.

La politique de contrôle accru des frontières de l'État français s'est aggravée sous prétexte de lutte contre le terrorisme. Elle a abouti à la fermeture du passage par Vintimille et par la vallée de la Roya. Les migrants sont condamnés à prendre de plus en plus de risques en passant par le col de Montgenèvre et surtout par celui de l'Échelle. Pour contourner la présence policière qui s'y déploie, les migrants doivent emprunter des chemins toujours plus dangereux.

Face à cette politique inhumaine, ces habitants du Briançonnais montrent qu'on peut agir collectivement, qu'il est possible de refuser cette société où il devient criminel de chercher à sauver sa peau quand on vient d'un pays ravagé par la guerre et la misère, et qui juge parfois comme un délit le simple fait de tendre la main pour sauver des vies.

Gilles Boti

Accueil des réfugiés : des discours pour la galerie

Le président de la Caisse centrale des activités sociales des personnels des industries électriques et gazières (CCAS) s'est adressé au président de la République pour lui faire part de sa surprise que les centres d'hébergement proposés ne soient pas utilisés.

Dès 2015, la CCAS a mis à disposition de l'État des places d'hébergement dans

ses centres de vacances pour les migrants comme il le fait pour d'autres causes, hébergement des sans-abri, vacances pour les enfants défavorisés, par exemple.

L'État a hébergé des migrants dans ces locaux à plusieurs reprises en 2015 et 2016. En octobre 2017, la CCAS a été de nouveau sollicitée et a proposé 3 000 places. Elle pensait

recevoir très vite des migrants, vu l'ambition affichée de Macron de ne plus voir personne à la rue. Mais cette fois-ci, trois mois plus tard, aucun usage n'a été fait de ces locaux.

Rendre la vie impossible aux migrants pour les empêcher de venir est une logique abjecte.

Inès Rabah

Carrefour : ne pas se laisser faire

Pour s'opposer au plan de transformation rendu public par le PDG de Carrefour le 23 janvier, la CGT a appelé à faire grève du 5 au 10 février. De son côté, FO a appelé à manifester le 8 février au siège de l'entreprise situé à Massy dans l'Essonne.

Ce plan prévoit la suppression de 2 400 emplois, essentiellement au siège du groupe, et la cession de 273 magasins issus de l'ancien réseau hard-discount Dia, tous ceux qui n'auront pas trouvé de repreneur étant amenés à fermer.

C'est en fait un nombre de salariés bien plus important qui risquent de se retrouver au chômage du fait des décisions de la direction de ce groupe qui emploie 115 000 personnes en France, dont 10 500 dans les services du siège social. Les syndicats parlent de 5 000 travailleurs touchés du fait des mesures déjà en cours. Ainsi, mille postes sont en train d'être supprimés dans les stations-service et les pôles administratifs des magasins, 250 postes l'ont déjà été dans la Banque Carrefour. CGT

et FO avancent le chiffre de plus de 10 000 suppressions d'emplois en France dans un avenir proche. FO a déclaré que le plan de transformation « n'est que le début d'un plan social déguisé d'une grande ampleur ».

Les travailleurs de France ne sont pas les seuls concernés. Ainsi, 1 233 suppressions de postes, soit 11% des effectifs totaux, sont prévues également en Belgique. Et des magasins Carrefour risquent d'être touchés dans d'autres pays tels que l'Italie, l'Espagne ou encore l'Argentine.

Concernant la France, la direction essaie de désamorcer la colère des travailleurs en tenant des propos rassurants. Les 2 400 emplois supprimés le seraient par un plan de départs volontaires. Mais tous les plans de ce type provoquent des départs qui n'ont rien



Manifestation des militants de la CGT dans les allées du Carrefour de Montreuil.

de volontaire, la direction faisant pression sur les salariés. Quant aux salariés des magasins Dia, le PDG de Carrefour Alexandre Bompard a assuré que des reclassements seraient proposés à au moins la moitié d'entre eux. Voilà qui est clair et montre qu'il n'y a aucune

illusion à se faire sur ces prétendus reclassements.

Carrefour a touché des centaines de millions d'euros de crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) de l'État. Son plan vise à faire une économie de 2 milliards d'euros, pour permettre aux actionnaires, parmi lesquels

on trouve la famille Arnault, propriétaire de LVMH et première fortune de France, d'augmenter leurs dividendes. Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter. Ils se mobilisent et il n'y a qu'ainsi qu'ils réussissent à faire céder Carrefour.

Aline Rétesse

Amazon : un fleuve de profits, une goutte d'impôt

Lundi 5 février, Amazon a annoncé la conclusion d'un accord avec le fisc français. Le géant américain du commerce en ligne s'était vu infliger en 2012 un redressement fiscal de plus de 200 millions d'euros pour ses activités en France entre 2006 et 2010. Mais l'armée de juristes du groupe avait immédiatement contesté ce chiffre et promis de mener une longue guerre juridique pour ne rien payer.

En dehors de pressurer au maximum ses sous-traitants et d'user jusqu'à l'épuisement ses centaines de milliers d'employés payés au lance-pierre, Amazon fait partie de ces grands groupes mondiaux dont l'une des spécialités

est de contourner les règles fiscales, pourtant accommodantes, des pays où il s'enrichit. Ainsi jusqu'en août 2015, l'ensemble des ventes réalisées par Amazon en France étaient enregistrées dans sa succursale au Luxembourg, un pays réputé pour son taux d'impôt ridiculement bas sur les bénéficiaires des sociétés.

Dernièrement, la Commission européenne a réaffirmé sa volonté de mettre en place une nouvelle législation sur la fiscalité, afin de faire payer les grands groupes de l'Internet là où ils réalisent leurs affaires. Il n'en a pas fallu plus à Amazon pour annoncer qu'en 2017 ses activités commerciales hors Amérique

du Nord, pourtant en nette hausse, avaient été déficitaires de 3 milliards de dollars.

Ni Amazon ni le fisc français n'ont voulu rendre public le montant de leur transaction à l'amiable. Mais on se doute qu'il a été largement revu à la baisse. En effet ce n'est pas parce que Jeff Bezos, le PDG d'Amazon, est devenu cette année l'homme le plus riche du monde qu'il faudrait lui faire payer des impôts, de la même façon que les salariés qu'il exploite. Macron n'a-t-il pas promis de faire de la France un pays encore plus accueillant pour tous les capitalistes de la planète ?

Gilles Boti

Paradis fiscaux : l'Europe aussi

François-Henri Pinault est la septième fortune de France. Il règne sur le groupe Kering, appelé autrefois PPR pour Pinault-Printemps-Redoute. Un collectif de médias européens, parmi lesquels Mediapart, a cherché les astuces fiscales dont il a pu bénéficier, comme tous ses pairs, pour arrondir sa fortune.

C'est ainsi qu'ils ont découvert que Pinault a donné un coup de main à une de ses filiales, le groupe de luxe Gucci, pour permettre à son patron de ne pas payer 15 millions d'impôts tandis que, dans le même temps, Kering diminuait les siens de 50 millions. Il a suffi pour cela de faire embaucher le patron de Gucci par une

filiale de Kering enregistrée au Luxembourg. Cette domiciliation au grand-duché permet en outre à Kering de ne quasiment pas payer de cotisations sociales.

Et ce n'est pas tout. Le patron de Gucci travaille en Italie. Il s'est fait embaucher sur une filiale au Luxembourg mais, cerise sur le gâteau, il est domicilié... en Suisse ! Il ne paye donc pas d'impôt en Italie, mais dans un canton suisse, où il bénéficie d'un forfait fiscal très avantageux qui lui a permis, entre 2010 et 2014, de payer dix fois moins d'impôt que s'il les acquittait en Italie.

Ce qui implique François Pinault dans ces montages fiscaux, ce sont des mails échangés avec le patron de Gucci, dont un qui lui garantit une rémunération annuelle nette de 8 millions d'euros grâce aux avantages fiscaux du Luxembourg et de la Suisse, et deux contrats de travail permettant d'en bénéficier.

Le groupe de Pinault a réagi sur cette enquête en expliquant qu'il avait respecté toutes les réglementations fiscales. On n'en doute pas. Le problème est qu'elles sont taillées sur mesure pour des riches comme Pinault et d'autres.

Jacques Fontenoy

Marx revu par Artus : couteau sans lame

Patrick Artus, économiste à la banque Natixis, a publié le 2 février une note intitulée « La dynamique du capitalisme est aujourd'hui bien celle qu'avait prévue Karl Marx ».

Il y indique que Marx avait montré que la rentabilité du capital avait tendance à baisser, à l'échelle historique, et avait décrit les moyens utilisés par les capitalistes pour combattre

ce phénomène. Artus montre la réalité de cette baisse de rentabilité sur la dernière période et affirme, à juste raison, que les capitalistes l'ont contrecarrée en faisant pression sur les salaires. La vague continue de licenciements, la précarisation du travail, la pression constante sur les salaires, le déplacement incessant de certaines productions à la recherche de

main-d'œuvre bon marché, n'ont pas d'autre cause, en effet.

Artus affirme ensuite que, la baisse des salaires ayant une limite, les capitalistes se lancent, toujours pour maintenir leur taux de profit, dans la spéculation et les opérations financières diverses inventées pour l'occasion. Et de conclure : « Cette dynamique aboutit nécessairement d'une part

à la hausse des inégalités de revenu d'autre part à des crises financières. » Point final.

Artus nous présente ainsi la version expurgée de l'œuvre de Marx, publiable dans la Bibliothèque verte : sans prolétariat, sans lutte de classe, sans parti révolutionnaire, sans révolution, sans communisme. Sans Marx, pour tout dire.

Paul Galois

SNCF : victoire des chibanis

La SNCF vient d'être condamnée en appel à payer 170 millions d'euros d'indemnités à 848 anciens cheminots d'origine marocaine, pour discrimination, au terme d'un procès qui a duré près de quatorze ans.

En effet, dans les années 1970, la SNCF avait recruté environ 2 000 Marocains sous des contrats de droit privé. Sous prétexte qu'ils n'avaient pas la nationalité française, ils ne pouvaient pas bénéficier du statut de cheminot. Leur contrat stipulait néanmoins que « *le travailleur doit recevoir, à travail égal, une rémunération égale à celle de l'ouvrier français* ».

La SNCF s'est empressée d'oublier cette clause. Elle a dévolu à ces travailleurs les tâches les plus pénibles et ingrates, comme étaler du ballast sur les voies, accrocher les locomotives aux trains, et les a rémunérés

avec des salaires au rabais. Ils n'ont jamais pu progresser dans leur carrière, la SNCF leur refusant de passer les examens nécessaires, du fait de leur nationalité étrangère. La plupart ont dû en plus travailler jusqu'à 65 ans, alors que leurs collègues français pouvaient partir à 55 ans.

Dès les années 1980, les chibanis (« cheveux blancs » en arabe maghrébin) ont commencé à demander des comptes à leur hiérarchie. Même s'ils finissaient par obtenir la nationalité française, on leur interdisait toujours de passer les examens, cette fois à cause de leur âge. Mais c'est surtout



en découvrant le montant de leur pension de retraite qu'ils ont mesuré la discrimination qu'ils avaient subie. Elles sont deux à trois fois inférieures à celles de leurs collègues, parce que seuls 12 % de leur salaire brut étaient versés à la caisse de retraite, contre 32 % pour un cheminot français.

Ils ont alors attaqué la SNCF aux Prud'hommes

et ont obtenu un premier jugement en leur faveur, au bout de douze ans, en septembre 2015. Mais la SNCF, qui a le culot de prétendre qu'elle traite les salariés à égalité, a fait appel de cette décision. C'est ce nouveau procès qu'elle vient de perdre : les chibanis espèrent obtenir environ 290 000 euros par personne. C'est peu, au regard du préjudice subi,

mais c'est encore trop pour la SNCF, qui se réserve le droit de se pourvoir en cassation. Elle veut utiliser tous les moyens pour gagner du temps, espérant cyniquement voir le nombre de plaignants diminuer au fil des années. Mais c'est peine perdue : 350 autres cheminots marocains ont saisi à leur tour les Prud'hommes.

Aline Urbain

Free – Colombes : licenciements individuels à la pelle

Free, l'opérateur de télécommunications, a licencié 315 salariés en trois ans sur son centre d'appels de Colombes, dans les Hauts-de-Seine. Cela représente 60 % de l'effectif, et 266 d'entre eux l'ont été pour faute grave !

C'est ce que révèle un rapport d'expertise commandé par le comité d'entreprise et cité par le journal *Le Parisien*. En agissant ainsi pour réduire massivement ses effectifs, Free cherche à contourner les obligations qui auraient été les siennes s'il était passé par un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Il aurait alors dû provisionner une certaine somme pour y faire face. Un PSE est obligatoire lorsque le projet de licenciement concerne au moins dix

salariés sur une période de trente jours. Or à Colombes, depuis 2014, il y a la plupart du temps plus de dix licenciements par mois. Ils sont prononcés simplement pour deux retards ou une absence injustifiée, qualifiés de fautes graves. Un travailleur a reçu sa lettre de licenciement pour avoir été en arrêt maladie après une chute faite sur le plateau téléphonique, sous prétexte que son absence aurait « *eu un impact sur la production de son équipe et désorganisé*

le service ». Le salarié, outre le fait de perdre son travail, se voit ainsi privé des indemnités de préavis et de licenciement.

Certains travailleurs, avec l'aide des syndicats, ont bien sûr contesté ces licenciements auprès des Prud'hommes. Ils sont au nombre de 84, et pour l'instant tous sauf un, parmi les cas qui ont déjà été jugés, ont obtenu satisfaction.

La loi laisse déjà une liberté presque totale aux patrons pour réduire leurs effectifs en licenciant. Mais les quelques règles qu'ils doivent respecter en ce cas, et les menues dépenses qui vont avec, sont encore de trop pour Free.

Daniel Mescla

Bosch – Beauvais : victoire des anciens salariés !

En 2012, 400 anciens salariés de l'usine Bosch de Beauvais entamaient une action en justice au titre du préjudice d'anxiété, pour avoir été exposés à l'amiante dans les années 1970 et 80.

En 2016, la cour d'appel d'Amiens les déboutait de leurs demandes. Mais, par un arrêt du 20 décembre 2017, la Cour de cassation a annulé cette décision. L'affaire a été transférée devant la cour d'appel de Douai, qui devra prochainement fixer

les sommes qui leur seront dues. Dans des conditions similaires, leurs collègues de Bosch Drancy viennent d'obtenir la somme de 8 000 euros.

L'argument que la direction de Bosch avait utilisé lors du procès était que, n'ayant acheté l'usine de Beauvais qu'en 1996, le groupe Bosch ne pouvait être rendu responsable concernant l'amiante puisque, en 1996, cette usine n'utilisait plus ce

poison. Bosch ne s'est pourtant pas privé d'utiliser les dispositions de la préretraite amiante pour vider l'usine et la fermer définitivement en 2010 !

Au bout de six années de procédure, la détermination des « dé-boschés » (du nom de leur collectif) aura fini par payer. Au-delà de l'aspect purement pécuniaire, c'est une satisfaction d'avoir réussi à faire plier le groupe Bosch.

Correspondant LO

Assaut du Raid à Saint-Denis : le mépris pour les pauvres

Alors que le procès de Jawad Bendaoud, surnommé le logeur des terroristes, a occupé les médias, ces derniers ont été bien plus discrets sur le jugement rendu mercredi 31 janvier contre les habitants du 48, rue de la République, à Saint-Denis.

Ces derniers ont attaqué l'État pour exiger une provision d'indemnisation pour la destruction de leur immeuble. En vain : une nouvelle fois, la justice montre son mépris à l'égard de ces habitants qui ont le malheur d'être immigrés et modestes.

Le 18 novembre 2015, les policiers lançaient un assaut contre l'immeuble du 48, rue de la République, le détruisant en grande partie. 83 personnes étaient purement et simplement privées de tout hébergement, abritées dans un premier temps dans un gymnase, puis oubliées par l'État. Trois habitants, pourtant grièvement blessés, ont été également laissés à la rue. Il a fallu une lutte acharnée des résidents, épaulés par les habitants du quartier et l'association le DAL, pour que tous aient un toit et pour obtenir la régularisation des sans-papiers présents dans l'immeuble.

Depuis le début, l'État refuse de reconnaître ces habitants comme des victimes du terrorisme. Pourtant, certains ont vécu sept heures d'enfer sous les tirs des policiers, suivis de

l'explosion d'une bombe. L'immeuble ne compte pas moins de 5 000 impacts de balles.

L'État a fini au moins par reconnaître sa responsabilité dans sa destruction. Mais, pour le moment, ces déclarations n'ont valu que des indemnités dérisoires à quelques habitants. Le procès ne concernait que les propriétaires occupants et les bailleurs. Ces derniers voulaient obtenir des provisions d'indemnisation. Outre qu'ils ne peuvent plus habiter dans leur logement et qu'ils sont obligés de louer, les petits propriétaires continuent de recevoir des factures, la taxe d'habitation pour certains, les crédits pour d'autres.

Le jugement rendu mercredi est un nouveau déni de justice. L'État refuse de les indemniser en prétendant que l'immeuble a été détruit parce qu'il était insalubre. Gageons que si les terroristes s'étaient réfugiés dans le cosu 16^e arrondissement, justice aurait été rendue !

A. U.

Grande-Bretagne : la crise du système national de santé

Créé il y a 70 ans sur la base de plans dressés pendant la guerre par le gouvernement d'unité nationale de Churchill, le système national de santé britannique, le NHS, devait veiller à la santé de tous, du berceau à la tombe, et rester gratuit pour tous grâce à un financement prélevé directement sur le budget du gouvernement.

Cela étant, tout juste un an après sa création en 1948, le gouvernement travailliste décida que les médicaments, les lunettes et les prothèses dentaires seraient payantes. Le NHS cessa donc très vite d'être gratuit pour tous. Mais la crise qu'a traversée le NHS en cet hiver 2017-2018 est sans précédent.

Une paralysie croissante

La presse a décrit les queues de brancards devant les services d'urgences, sur lesquels les malades peuvent attendre douze heures avant qu'on leur trouve un lit. Mais tout cela n'est que la partie visible d'un iceberg bien plus catastrophique encore.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le nombre de lits d'hôpitaux, de médecins et d'infirmières par habitant est plus bas en Grande-Bretagne que dans la plupart des pays de l'OCDE. Rien d'étonnant à cela, puisque les derniers gouvernements ont réduit le nombre d'étudiants en médecine et supprimé les bourses d'études des infirmières. Du coup, aujourd'hui, un tiers des médecins et 22% des infirmières viennent soit des anciennes colonies britanniques, soit de l'Union européenne, et nombre de ces derniers s'en vont.

Des malades meurent tous les jours de morts qui auraient été évitables, comme disent les statisticiens officiels, les uns faute d'avoir accès à des traitements de routine, les autres fautes de

diagnostics assez rapides pour les maladies graves, et tous faute de personnel soignant en nombre suffisant.

Officiellement, le délai d'attente pour voir un spécialiste hospitalier ne doit pas dépasser quatre mois mais, aussi aberrant soit-il, cet objectif théorique n'est souvent même pas atteint. Ces retards chroniques sont dus, bien sûr, au manque de moyens, mais aussi au fonctionnement même du NHS, dont le rôle a toujours été de rationner les soins pour en diminuer le coût. L'un des mécanismes de ce rationnement tient précisément au délai d'exécution de chaque acte médical, même le plus élémentaire.

Du coup, malgré les consignes ministérielles, selon lesquelles un malade susceptible d'avoir un cancer devrait être vu par un spécialiste sous deux semaines, le temps d'attente réel (diagnostic et examens compris) peut atteindre plusieurs mois. C'est pourquoi, en Grande-Bretagne, tant de cancers sont dépistés trop tard pour être traités, et encore moins guéris ! Parmi les 23 États industrialisés de l'OCDE, le pays arrive en 20^e position pour le taux de survie chez les malades atteints d'un cancer du sein ou d'un cancer colorectal, et en 21^e position pour le cancer du col de l'utérus.

Comment le NHS en est-il arrivé là ? C'est le résultat de quatre décennies où tous les gouvernements ont



« La santé, pas la guerre ! »

sous-traité au privé des pans de plus en plus importants de la santé. La part du budget de celle-ci servant à satisfaire l'avidité des actionnaires privés n'a cessé d'augmenter, tandis que la part assignée à son fonctionnement normal diminuait.

Un virus nommé profit

Sans doute la sous-traitance privée n'est-elle pas nouvelle dans le NHS. Mais, jusque dans les années 1990, elle était limitée à trois domaines : les partenariats public-privé pour la construction et la maintenance d'hôpitaux, qui devaient surtout se développer sous Blair, l'industrie pharmaceutique, qui fit fortune grâce au marché captif que lui offrait le NHS, et la médecine générale.

En effet, en 1948, les généralistes avaient été les seuls médecins à refuser de devenir des salariés de l'État. Le gouvernement travailliste d'alors n'ayant pas osé leur forcer la main, ils étaient restés des sous-traitants privés du NHS. Et tout naturellement, lorsqu'à partir des années 1980 les gouvernements cherchèrent à dégager du budget du NHS de nouvelles sources de profits pour

le capital, ils s'appuyèrent sur ces généralistes.

En 2012, cette évolution fut parachevée par une loi du gouvernement Cameron. Elle donna aux généralistes la gestion de 80% du budget du NHS (soit 110 milliards d'euros à l'époque), par le biais de comités régionaux ayant pour fonction d'acheter les « services médicaux » requis par leurs patients. Par ailleurs, ces comités ainsi que les hôpitaux purent désormais lancer des appels d'offres pour sous-traiter des contrats portant sur des dizaines de milliers de tests de dépistage, d'examens médicaux ou encore d'opérations chirurgicales courantes.

En théorie, les hôpitaux du NHS pouvaient eux aussi se porter candidats à ces appels d'offres. Mais en pratique, sur les 386 contrats proposés en 2017, plus des deux tiers allèrent à des entreprises privées, y compris les contrats les plus importants.

Les conséquences de ces mesures de privatisation furent drastiques pour le NHS. Comme il fallait bien engraisser les actionnaires privés, elles ne firent que gonfler ses dépenses tout en accélérant les suppressions d'emplois et les fermetures

de services dans les hôpitaux.

Des groupements d'hôpitaux, déjà placés en autonomie de gestion, furent d'abord déclarés, par le ministère de la Santé, coupables d'avoir laissé s'accumuler un déficit inacceptable. Il n'y avait là qu'un jeu d'écriture comptable totalement artificiel, destiné à imposer des mesures d'austérité. Mais les groupes hospitaliers qui ne se laissèrent pas faire furent déclarés en faillite. Puis ils furent placés sous la tutelle d'entreprises privées, censées être spécialisées dans le redressement financier, et ils durent finalement pratiquer les suppressions de services et d'emplois que l'on exigeait d'eux. C'est ainsi par exemple que sept services d'urgences ont été fermés récemment dans de grands hôpitaux londoniens.

Ainsi, si la crise du NHS fait la une des journaux cette année, si l'espérance de vie de la population et les chances de survie à une maladie grave baissent en Grande-Bretagne, l'explication en est d'abord dans le virus du profit. Le seul remède connu à ce virus s'appelle l'expropriation du capital.

Amanda Hunt

Iran : des femmes qui luttent pour leur liberté

En Iran le 1^{er} février, une trentaine de femmes ont été arrêtées pour avoir publiquement retiré leur voile.

Déjà, fin décembre, une femme s'était hissée sur une installation électrique en plein centre de Téhéran, brandissant son voile au bout d'une perche et déclarant : « Non au voile obligatoire, nous voulons la liberté, la liberté de nous habiller

comme nous voulons. » Cette femme avait été arrêtée, car la loi en vigueur depuis l'instauration de la République islamique en 1979 impose aux femmes de sortir tête voilée et le corps couvert d'un vêtement ample. Elle a finalement été libérée le 30 janvier. Son arrestation n'a pas découragé d'autres femmes d'enlever à leur tour leur voile sur la voie

publique.

Alors qu'en janvier un mouvement de révolte populaire a touché des dizaines de villes, où des milliers de jeunes, de travailleurs, de retraités ont affronté les forces de répression, le régime dictatorial n'en a pas fini avec la contestation de la population.

J.S.



Narges Hosseini défiant le pouvoir.

Italie : avant les élections, les thèmes racistes à l'honneur

Les élections législatives auront lieu en Italie le 4 mars. Après plusieurs années de gouvernement du Parti démocrate de Matteo Renzi, dont la politique a largement déçu et même dégoûté son propre électorat, elles pourraient se solder par un succès des partis de droite, qui ne manquent pas de développer leurs thèmes réactionnaires et racistes, notamment en s'en prenant aux migrants.

Ainsi, droite et extrême droite dénoncent le prétendu laxisme du gouvernement à l'égard de la délinquance, en faisant l'amalgame avec l'immigration. Elles n'hésitent pas à s'emparer des faits divers les plus sordides, en spéculant sur les peurs qu'ils peuvent susciter dans l'opinion. C'est le cas avec ce qui vient de se produire à Macerata, en Italie centrale.

Ainsi, fin janvier, une jeune fille de 18 ans, Pamela Mastropietro, est morte d'overdose au domicile d'un jeune dealer nigérian, avant que celui-ci ou d'autres ne se débarrassent du cadavre en le découpant et en abandonnant les morceaux dans des valises déposées sur la

route. Sans attendre même de savoir de quoi la malheureuse était morte, le leader de la Ligue du Nord, Matteo Salvini, a saisi l'occasion de cet horrible fait-divers pour appeler à l'expulsion de tous les immigrés et accuser la gauche d'avoir du sang sur les mains. La dirigeante du parti fascisant d'extrême droite Fratelli d'Italia (Frères d'Italie), Giorgia Meloni, a renchéri sur le même thème.

Puis, samedi 3 février, c'est un des admirateurs de Salvini, Luca Traini, qui est sorti au volant de sa voiture dans les rues de Macerata, tirant au fusil automatique sur les migrants africains qu'il rencontra et en blessant plusieurs. Rapidement

arrêté, cet ex-candidat sur les listes de la Ligue du Nord s'était affublé d'un drapeau italien avant d'agir, selon ses dires, pour venger Pamela. Il s'est surtout avéré qu'il était un admirateur fervent et assumé du nazisme, tatoué d'un symbole SS et connu dans le gymnase qu'il fréquentait pour sa passion du salut romain.

Pas vraiment gêné par le haut fait de son admirateur, Salvini ne s'en est démarqué que pour ajouter aussitôt que, s'il y a un coupable, « c'est le gouvernement, qui a laissé entrer sans aucun contrôle des centaines de milliers de clandestins ». Berlusconi, dont le parti Forza Italia est concurrent de Salvini mais fait partie de la même coalition électorale, lui a emboîté le pas sur le même thème, déclarant que « 5% seulement de ceux qui sont en Italie, environ 30 000, en ont le droit car ils sont des réfugiés. Les autres 600 000 représentent une bombe sociale car ils vivent d'expédients et de délits. » Le

pluri-condamné Berlusconi, connu pour ses liens avec la Mafia, promet sécurité et légalité aux citoyens italiens sur le dos des migrants : si lui et son acolyte Salvini arrivent au pouvoir, ils se chargeront de les renvoyer chez eux et de leur interdire l'accès aux côtes italiennes.

La droite se sent d'autant plus à l'aise pour développer et exploiter un climat de peur que la gauche officielle elle-même reste discrète, se bornant à des appels au respect de la légalité. Quant à l'autre concurrent, le Mouvement cinq étoiles de Beppe Grillo, représenté pour ces élections par le jeune arriviste Luigi Di Maio, il s'est depuis longtemps aligné sur les positions anti-immigration de la droite. Si l'on ajoute que la presse et les médias ne manquent pas d'exploiter le moindre fait pour le monter en épingle, tous concourent ainsi à faire du thème de l'immigration le centre de la campagne électorale, en faisant de celle-ci la seule responsable de la

profonde dégradation de la situation sociale que toute la population peut ressentir. Sur ce plan, il est vrai, ni la droite ni le Parti démocrate, que l'on a du mal à qualifier de « gauche », n'ont quoi que ce soit à proposer.

Enfin, ce n'est pas sur les médias qu'il faut compter pour savoir que toute l'Italie, heureusement, n'en est pas à hurler avec les loups. À côté des habitants de Macerata qui ont été décrits comme comprenant le geste du tireur du 3 février, d'autres ont manifesté en prenant la défense des immigrés. À Gênes, le même samedi, plusieurs milliers de manifestants ont défilé au centre-ville pour dénoncer les agressions des groupes fascistes, qui eux aussi se sentent le vent en poupe. Et, de fait, cette droite agressive et déjà sûre d'elle, y compris avec ses petits nazis qui se sentent autorisés à tirer à vue sur les Noirs, est un danger pour toute la population et pour les travailleurs.

André Fryx

Maroc : manifestations à Jerada et à Meknès

Vendredi 2 février, plusieurs milliers de personnes se sont de nouveau rassemblées à Jerada pour crier leur indignation, après qu'un troisième mineur a trouvé la mort dans son puits clandestin de charbon. Le même jour, des travailleuses du textile licenciées étaient des centaines à manifester leur colère à Meknès.

Malgré un déploiement des forces de police destiné à les impressionner, les habitants de Jerada restent mobilisés depuis plus d'un mois. Ils dénoncent le chômage massif dû à la fermeture en 2000 de la mine de charbon employant des milliers de personnes dans la région, qui les oblige à creuser des puits clandestins pour survivre.

Ils dénoncent aussi les factures d'eau et d'électricité impossibles à payer tant elles sont élevées, la corruption qui permet à certains élus locaux d'accaparer les permis officiels d'exploitation du

charbon et de s'enrichir de manière éhontée en revendant le charbon extrait clandestinement. Ils demandent une véritable alternative économique aux « mines de mort » et un service de santé de qualité pour prendre en charge les nombreuses pathologies des mineurs.

Dans la région de Fès et Meknès, c'est le secteur du textile qui subit le chômage de plein fouet. L'entreprise Sicome a fermé ses portes en novembre 2017, jetant à la rue près de 700 travailleuses auxquelles elle doit quatre mois de salaire.

Une nouvelle monnaie marocaine ?

Bassima Hakkaoui, la ministre de la Famille et du Développement social appartenant au parti intégriste PJD, a osé affirmer qu'on n'est pas pauvre au Maroc quand on gagne 20 dirhams (l'équivalent

de 2 euros) par jour !

Pour lui renvoyer la monnaie de sa pièce, les vendeurs ambulants crient désormais le prix de leurs marchandises en bassima : 1 bassima = 20 dirhams.



La manifestation des mineurs de Jerada.

Depuis, celles-ci se relaient en sit-in devant le siège de l'entreprise, pour dénoncer la situation et exiger du gouvernement qu'il trouve une solution. Vendredi 2 février, elles étaient de nouveau rassemblées pour interpeller les autorités devant la mairie de Meknès. Quand le représentant des autorités est allé à leur rencontre, vêtu des symboles du pouvoir que

sont le tarbouche rouge et la djellaba blanche, il ne les a pas impressionnées. « Dégage ! », « Voleur ! », c'est sous ces quolibets, cerné par les manifestantes, qu'il a dû être exfiltré par la police !

Les habitants mobilisés du Rif, de Jerada ou de Meknès dénoncent les maux – le chômage, la vie chère, la corruption des autorités – qui touchent tout le Maroc

et rendent la vie des travailleurs de plus en plus insupportable. Les habitants de Jerada ne s'y sont pas trompés. Loin de mettre en avant les spécificités de leur région, ils font le lien avec le Hirak (le mouvement) du Rif et reprennent son slogan : « La mort plutôt que continuer à subir l'humiliation ! »

Valérie Fontaine

YOUSSEF BOUDHAL / REUTERS

États-Unis : qui a fabriqué les gangs de la drogue ?

L'article ci-dessous est adapté du journal trotskyste américain *The Spark* du 5 février.

« Dans son discours sur l'état de l'Union, prononcé le 30 janvier dernier devant le Congrès, Trump a dit que « depuis des décennies, l'ouverture des frontières a permis aux gangs de la drogue d'inonder nos communautés les plus vulnérables. [...] Ils ont causé la mort de nombreux innocents. » Il a illustré ce point en évoquant l'histoire de deux couples de parents hispaniques dont les enfants ont été tués par des immigrés sans papiers du gang MS-13.

La grande majorité des immigrés viennent aux États-Unis pour travailler, pas pour s'en prendre aux gens. Mais il

est vrai que des drogues sont introduites en contrebande par des gangs qui opèrent dans nombre des quartiers pauvres des grandes villes, et de nombreuses personnes ont été tuées par ces gangs et par les drogues qu'ils introduisent et y vendent.

Mais d'où viennent ces gangs ?

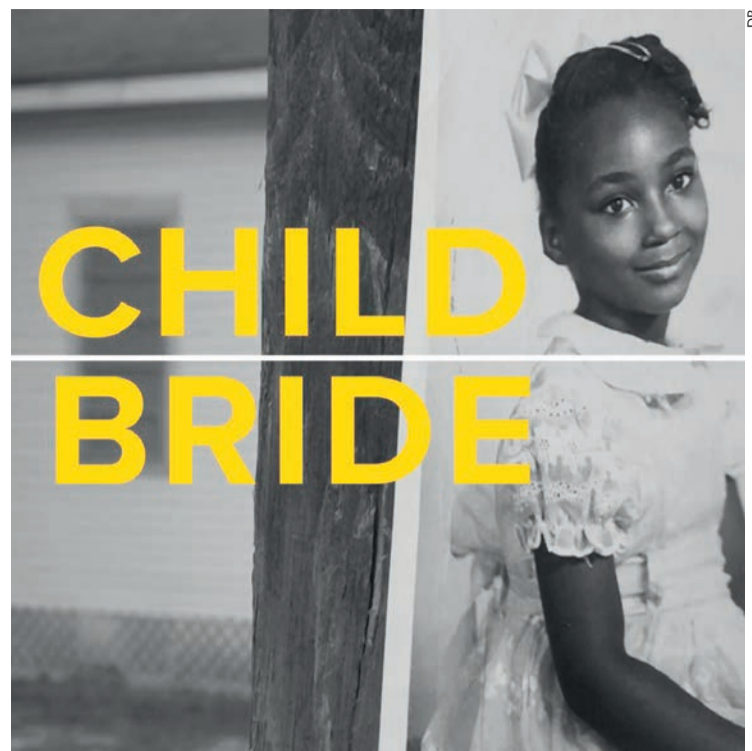
Le gang dénoncé par Trump, MS-13, est un produit de la guerre civile menée au Salvador au cours des années 1980. Des étudiants, de petits paysans et des ouvriers agricoles avaient lancé un mouvement politique qui était devenu un soulèvement contre les propriétaires terriens et les capitalistes qui dominaient le pays et son gouvernement. Les États-Unis ont soutenu le gouvernement contre ce soulèvement, armant et entraînant

des escadrons de la mort qui ont tué des milliers de gens à travers le pays.

Certains ont fui cette violence et se sont réfugiés à Los Angeles, où ils se sont retrouvés dans le quartier pauvre de Pico Union. Et quelques-uns parmi eux ont formé un gang, MS-13. Les États-Unis en ont expulsé certains vers le Salvador, où ils ont établi des liens avec nombre de responsables gouvernementaux et d'officiers de l'armée qui avaient collaboré avec les États-Unis pendant la guerre civile. Ces liens leur ont permis de se transformer en gang criminel trafiquant de la drogue.

La violence du MS-13 a été fabriquée par les États-Unis. Elle a commencé aux États-Unis et a été exportée vers le Salvador, et non l'inverse. »

The Spark



Sherry Johnson, enfant mariée.

Aux États-Unis aussi, on marie des enfants

Les autorités de l'État de Floride se sont récemment décidées à agir pour mettre fin au mariage d'adolescentes et même d'enfants, sous la pression d'une longue campagne qu'ont menée des associations.

Sherry Johnson, qui a été violée dans son enfance, est tombée enceinte de son violeur à l'âge de 10 ans et a été obligée de se marier à son bourreau l'année suivante. Elle est l'une des voix qui se sont fait entendre ces dernières années : « Je ne veux pas qu'un seul enfant en Floride subisse ce qui m'est arrivé. »

La Floride n'est pas le seul État américain encore doté de lois d'un autre âge. Si en général l'âge minimum requis pour se marier est de 18 ans, chaque État tolère des exceptions, sur décision judiciaire et avec consentement des parents. Au New

Hampshire, un garçon de 14 ans peut se marier, de même qu'une fille de 13 ans.

Dans la moitié des cinquante États, il n'y a même pas d'âge minimum à ces exceptions. C'est le cas de la Floride pour les filles si elles sont enceintes. La conséquence est un taux très important de déscolarisation chez ces adolescentes mariées, souvent issues de milieux défavorisés.

Les États-Unis sont dotés de nombreuses richesses et sont à la pointe du progrès technologique, mais l'oppression brutale et ancestrale y est parfaitement légale.

Lucien Detroit

Une maladie du tiers-monde

Des tests faits par l'école de médecine Baylor, dans le comté de Lowndes, en Alabama, ont montré que 40% des habitants étaient infectés par l'ankylostomose.

Cette maladie parasitaire est causée par des vers qui sucent le sang des êtres humains dans lesquels ils pénètrent. Elle est responsable de carences en fer, de troubles cognitifs, de retards de croissance chez les enfants et d'anémie à tous les âges. Elle infectait un grand nombre d'Américains dans les parties les plus pauvres du pays, avant les années 1950 et la généralisation de la plomberie domestique. L'ankylostomose pénètre souvent dans le corps par le contact avec

les eaux usées.

Le test fait par Baylor portait sur un petit échantillon, et des tests plus vastes sont maintenant proposés. Le comté de Lowndes est un des plus pauvres des États-Unis. Le revenu moyen y est d'environ 14600 euros. Dans de nombreux endroits, il n'y a pas de rattachement à un système municipal d'adduction et d'évacuation des eaux. Les gens doivent payer leur propre système d'assainissement, ou risquer leur santé en s'exposant aux eaux usées. Ce comté a une

espérance de vie plus faible que la moyenne.

Voici donc des conditions du tiers-monde, malgré la richesse des États-Unis. Il n'est pas impossible de fournir des systèmes d'adduction et d'évacuation des eaux. L'Alabama a trouvé les fonds nécessaires pour convaincre trois compagnies automobiles, Toyota, Nissan et Mercedes Benz, d'installer des usines dans l'État. Mais les politiciens ne peuvent trouver assez d'argent pour éviter des dommages graves à la population. Le médecin qui a mené l'étude sur le comté de Lowndes a dit : « C'est la vérité gênante dont personne ne veut parler en Amérique. »

The Spark - 5 février

Israël : l'expulsion des Africains contestée

Depuis le 4 février, 38 000 migrants soudanais ou érythréens entrés en Israël entre 2006 et 2012 doivent être expulsés vers le Rwanda ou l'Ouganda, avec un peu plus de 3 000 euros, sous peine d'être incarcérés.

Cette mesure ne frappe pour l'instant que les célibataires. Mais, par la suite, elle va toucher des familles installées en Israël depuis des années, avec des enfants, occupant un travail. Cette politique antimigrants s'est d'abord traduite par la construction d'une barrière à la frontière avec l'Égypte en 2012. Depuis, quasiment aucun réfugié n'a pu rejoindre Israël. Mais le gouvernement ne s'est pas arrêté là. Pour répondre aux

attentes de la fraction la plus conservatrice et raciste de son électorat, il a annoncé ce plan d'expulsions massives.

Les organisations humanitaires israéliennes dénoncent l'existence d'un accord avec les deux pays d'accueil. Elles réaffirment que les réfugiés n'y sont pas en sécurité, faisant état de témoignages des tortures, des emprisonnements qui les attendent.

Cette politique à l'égard des réfugiés a provoqué la

mobilisation d'une fraction d'Israéliens. Des pilotes d'avion ont refusé d'embarquer des migrants contre

leur gré. Ces Israéliens lancent un appel à cacher les réfugiés. L'existence d'une minorité qui milite

contre ces expulsions inhumaines est un gage pour l'avenir.

Inès Rabah



Des étudiants de Tel-Aviv manifestent contre l'expulsion des étrangers.

Vietnam, février 1968 : l'offensive du Têt ébranlait la domination américaine

Dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1968, lors de la fête du Têt (le Nouvel An), les combattants du Vietcong, la guérilla sud-vietnamienne du Front national de libération (FNL), se soulevaient contre l'occupation militaire américaine. Ils occupèrent une centaine de villes, dont la capitale Saïgon.

Si, militairement, la disproportion des forces ne permit pas au Vietcong de tenir plus d'un mois, l'offensive du Têt fut pourtant considérée dans le monde entier comme une victoire du FNL. Celui-ci faisait la démonstration qu'il avait le soutien de la majorité de la population, que la guerre féroce menée par l'impérialisme le plus puissant de la planète n'avait pas réussi à écraser.

Au début de l'année 1968, 500 000 soldats américains étaient présents au Sud-Vietnam, appuyés par un arsenal militaire ultra-moderne ayant une capacité de destruction et de massacre inégalée, sans commune mesure avec ce que pouvait lui opposer un petit pays pillé par les impérialismes français et japonais et qui sortait de treize ans de guerre.

Pourtant, en une nuit, quelques dizaines de milliers de combattants vietcongs réussirent à inquiéter jusque dans ses places fortes des villes l'armée la plus puissante du monde. Ils occupèrent jusqu'à l'aérodrome de Tan Son Nhut et tinrent même pendant trois heures l'ambassade américaine, lieu protégé s'il en était.

La reconquête des villes occupées ne se fit pas facilement pour l'armée américaine car, comme à Cuba lors de l'épisode de la baie des Cochons, la population fit front contre elle. Le Vietcong faisait ainsi la démonstration qu'il n'était pas seulement implanté dans les campagnes, mais aussi parmi les travailleurs urbains. L'état-major américain ne vint à bout de l'occupation qu'en bombardant des quartiers entiers.

Après la Deuxième Guerre mondiale et la défaite du Japon, l'impérialisme français avait repris



Les marines américains subissent de lourdes pertes lors de la bataille de Hué en février 1968.



Des soldats américains refusent de se battre dans cette « guerre de riches ».

possession de son ancienne colonie d'Indochine et avait dû affronter à son tour le mouvement dirigé par Hô Chi Minh. Celui-ci, après avoir éliminé sur sa gauche les militants trotskystes qui auraient pu mener la lutte sur des bases prolétariennes, avait constitué un front nationaliste sur le modèle maoïste, menant la lutte contre l'occupant au nom de tout le peuple. Après la défaite de Dien Bien Phu en 1954, la France avait été contrainte d'abandonner le Vietnam. Le pays fut divisé en deux, le Nord-Vietnam, soutenu par l'URSS et la Chine, restant sous la direction du Vietminh d'Hô Chi Minh, en attendant un référendum d'unification qui ne vint jamais.

Les origines de la guerre du Vietnam

Dès le départ des Français, les États-Unis occupèrent le terrain. Depuis 1950, ils finançaient déjà à hauteur de 80 % l'effort de guerre français. On était alors en pleine guerre froide, et ils pratiquaient la politique du containment, voulant empêcher toute extension de l'influence de l'URSS, plus particulièrement en Asie du Sud-Est marquée par la prise

de pouvoir en 1949 de Mao Tse Toung en Chine.

Au Sud-Vietnam, les États-Unis mirent en place un gouvernement fantoche, sur le modèle de ce qu'ils avaient déjà fait en Amérique latine. Mais, là comme ailleurs, son dirigeant Ngo Dinh Diem se révéla aussi brutal et corrompu que les autres, cherchant à soutirer le maximum de profits sans se soucier de la population. L'opposition au régime grandissait dans les campagnes, où les paysans, qui avaient aussi sous les yeux le modèle du Nord-Vietnam, se ralliaient toujours plus nombreux au Vietcong, un mouvement qui les respectait et leur donnait accès à la terre dans les zones sous son contrôle.

En 1962, sous le prétexte de garantir l'indépendance de la population vietnamienne face au « péril communiste », le président américain Kennedy vola au secours du gouvernement de Diem. Cela ne changea rien au rapport de force, et ne sauva même pas Diem, qui fut assassiné en 1963. Ses successeurs furent tout autant impopulaires. Les accords de Genève de 1954 avaient autorisé la présence de 685 conseillers américains. Sous

la présidence de Kennedy, ils étaient déjà 16 000, et leur nombre continua de croître jusqu'à ce que, en 1965, les États-Unis interviennent directement, envoyant 200 000 GI's au Sud-Vietnam, et autant l'année suivante. Début 1968, ils étaient un demi-million.

Dans les zones qu'il contrôlait au sud, l'état-major américain pratiquait la politique de la terre brûlée. Les bombardements prirent une ampleur inégalée et s'étendirent aussi au Nord-Vietnam. Quand ils n'avaient pas été rasés par les bombes, des villages entiers étaient brûlés, leurs habitants massacrés ; les forêts et les rizières étaient arrosées de défoliants ou de napalm, coupant toute source de nourriture, et même d'eau potable, pour les paysans. Mais, loin de briser la résistance de la population vietnamienne, les exactions commandées par l'état-major américain firent encore monter la haine contre l'occupant et renforcèrent le Vietcong.

L'offensive du Têt renforça aussi par contrecoup l'opposition à la guerre du Vietnam dans le reste du monde, et avant tout aux États-Unis. Quarante-cinq mille soldats américains

étaient déjà morts et deux cent cinquante mille avaient été blessés sans qu'on entrevie la fin du conflit. En revanche, l'horreur des massacres commis contre un peuple commençait à toucher l'opinion.

L'opposition à la guerre

Il y avait déjà eu depuis plusieurs années des protestations isolées, des refus d'intégrer l'armée en levant la bannière du pacifisme. Mais, à partir de 1968, les refus de combattre et les désertions se multiplièrent. De plus en plus de soldats combattant au Vietnam dénonçaient les atrocités qu'ils avaient vues ou été obligés de commettre, dans une guerre qu'ils considéraient comme injuste. Le sentiment d'être envoyé à la mort pour défendre la fortune des riches, comme le disait une banderole de manifestants, était encore plus présent parmi la population noire, qui n'avait guère la possibilité d'échapper à la conscription et était la plus exposée au feu. Dans les grandes villes américaines, les manifestations contre cette sale guerre prenaient de plus en plus d'ampleur. Au Vietnam même, l'armée américaine tendait à se décomposer sous l'effet de la démoralisation, de la drogue, du dégoût de ce que les soldats étaient contraints de faire.

L'offensive du Têt marquait un pic dans la guerre du peuple vietnamien contre l'occupation. Elle montrait que la situation devenait intenable pour l'armée américaine, au point que les dirigeants des États-Unis allaient devoir se résoudre à quitter le pays, ce qu'ils feront cinq ans plus tard.

L'agitation intérieure qui se développa à la fin des années 1960 compta aussi dans cette décision. Les révoltes d'étudiants, le soulèvement des Noirs des ghettos pauvres multipliaient les problèmes pour le gouvernement américain. Cette guerre, qui demandait toujours plus d'hommes et de matériel, mettait à mal les finances du pays, tout cela pour un conflit dont ne voyait pas la fin. Et, surtout, l'offensive du Têt montrait au monde entier que même le plus puissant État de la planète ne pouvait dominer un pays dont les habitants étaient déterminés à se battre pour leur indépendance.

Marianne Lamiral

Loi alimentation : les consommateurs paieront plus cher

Une étude de l'Assemblée nationale vient de révéler l'impact qu'aura sur les consommateurs le projet de loi présenté le 31 janvier par le gouvernement « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable ».

Issu des États généraux de l'alimentation, il prétend satisfaire à la fois les agriculteurs, les industriels et les consommateurs. En réalité, d'après l'UFC-Que choisir, il aboutira à une augmentation des prix alimentaires comme on n'en a plus connu depuis 2009.

Cette association de consommateurs dénonce le chiffrage en pourcentage de cette étude – entre 0,7% et 2% d'inflation sur les produits alimentaires – apte à masquer la réalité : un surcoût allant de 1,74 à 4,98 milliards d'euros, soit jusqu'à 177 euros par an par ménage. La principale mesure responsable de cette hausse est le relèvement du seuil de revente à perte (SRP), c'est-à-dire du prix en dessous duquel un distributeur n'a pas le droit de revendre un produit. À cela s'ajoute l'encadrement des promotions, dont on a beaucoup entendu parler avec l'affaire du Nutella, largement commentée

par le gouvernement et les médias.

Le gouvernement Macron prétend faire le bonheur des consommateurs prêts à payer un peu plus cher pour mieux manger : on voit ce que signifie le « un peu ».

Il prétend aussi améliorer le sort des agriculteurs, qui pourraient, paraît-il, vendre leur production à un meilleur prix aux distributeurs ou aux industriels de l'agroalimentaire. Mais qu'est-ce qui garantit que ces distributeurs ou ces industriels répercuteront une partie de leurs bénéfices supplémentaires, en achetant plus cher leurs produits aux agriculteurs ? Absolument rien.

Ce sont encore les mêmes qui vont profiter de la loi, et qui d'ailleurs en ont été les promoteurs : la grande distribution, les trusts de l'agroalimentaire, soutenus par la Fnsea, un syndicat agricole qui leur est très lié.

Sylvie Maréchal

Autoroutes : le racket augmente

Depuis le 1^{er} février, les tarifs des péages d'autoroutes ont bondi en moyenne, pour les voitures particulières, de 0,87% à 2,04%, et même à plus de 7% sur certains trajets. Sur dix ans, l'augmentation générale s'élève à plus de 20%, soit beaucoup plus que l'inflation officielle.

Cette nouvelle hausse va encore accroître les profits déjà colossaux de ces sociétés d'autoroutes. En 2016, pour un chiffre d'affaires de 9,8 milliards d'euros, celles-ci ont cumulé un bénéfice de 2,8 milliards d'euros, en augmentation de 25,2% par rapport à 2015 ! Et elles ont versé à leurs actionnaires 4,7 milliards d'euros de dividendes.

La gestion des autoroutes est monopolisée par de grands groupes capitalistes, comme les deux géants français du BTP, Eiffage et Vinci, dont les filiales accumulent les profits en facturant ou surfacturant les travaux qu'elles réalisent sur ces mêmes autoroutes.

L'État a fait payer essentiellement à la population la construction des autoroutes dans les années 1960 et leur entretien depuis. Il a

mis en place des péages et a élaboré un tarif proportionnellement beaucoup plus élevé pour les véhicules des particuliers que pour les camions. Puis dans les années 2000, une fois les travaux amortis et les autoroutes devenues rentables, il en a confié la gestion à des trusts privés, pour une bouchée de pain. C'est un gouvernement socialiste qui a commencé la privatisation des autoroutes en 2001-2002, avant que la droite ne finisse le travail en 2006. À l'époque, la Cour des comptes a estimé le manque à gagner pour l'État à 10 milliards d'euros, milliards gagnés par contre par les groupes devenus propriétaires des autoroutes. Aujourd'hui, le racket peut se poursuivre.

Arnaud Louvet



Champignon nucléaire sur Mururoa.

Essais nucléaires : plusieurs générations de victimes

Plus de quarante ans après l'arrêt des essais nucléaires atmosphériques dans le Pacifique, les petits-enfants de ceux qui ont travaillé au Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) en subissent encore les conséquences.

Le docteur Christian Sueur, responsable du service de pédopsychiatrie du centre hospitalier de Polynésie française jusqu'en 2017, vient de rendre public un rapport dénonçant le silence sur le sujet, silence imposé par l'armée française.

Sur les cinq dernières années, ce médecin a reçu 271 enfants souffrant d'anomalies morphologiques, de retards mentaux ou de troubles du développement tels que l'autisme. Plus des deux tiers de ces enfants avaient des parents ou des frères et sœurs eux-mêmes atteints d'une leucémie ou d'un cancer. Et dans l'île de Tureia, la plus proche de Mururoa où avait lieu les essais nucléaires atmosphériques entre 1966 et 1974, près d'un habitant sur cinq souffre de maladies comme des cancers, des malformations ou des maladies neuropsychiatriques, pouvant être dues aux radiations émises par les bombes.

Un projet de recherche

avait été mis en place par ce médecin, en collaboration avec une équipe japonaise spécialisée dans les conséquences des explosions nucléaires de Hiroshima et Nagasaki. Il visait à étudier les effets des essais nucléaires sur les cellules responsables de la reproduction chez ceux qui avaient travaillé au CEP. Mais la Délégation pour le suivi des conséquences des essais nucléaires (DSCEN) a décidé de mettre fin à cette collaboration.

Ce service dépend de la collectivité d'outre-mer, mais derrière, il y a les pressions de l'armée française. Dans bien des archipels, il n'y a que des médecins militaires. Ces derniers ont fait des études sur les populations, mais leurs observations ne sont pas rendues publiques.

Après 1974, les essais ont continué, tout en devenant souterrains. Cela n'a supprimé ni les conséquences directes sur les personnes présentes sur place à

l'époque, ni celles sur leur descendance. Une employée de bureau du commissariat à l'Énergie atomique (CEA), responsable aujourd'hui de l'Association des vétérans des essais nucléaires, vient de témoigner elle aussi. Elle fut envoyée sur place deux fois trois mois en 1982 et 1983, en inter-rafales, c'est-à-dire entre les tirs nucléaires. Dès son retour de mission, elle fit de l'hypertension, puis deux fausses couches. Vingt ans plus tard, elle était touchée par un cancer de la thyroïde. Ses deux filles ont, elles aussi, développé des pathologies qui pourraient être liées à l'exposition de leur mère aux radiations.

En 2013, lors de l'ouverture partielle des archives de l'armée sur ces essais nucléaires, il fut révélé qu'elle avait sciemment laissé des civils et des soldats exposés aux radiations afin de pouvoir ensuite étudier les retombées des explosions nucléaires, les utilisant comme cobayes. Aujourd'hui, elle maintient sa chape de silence, visant à étouffer la colère de ses victimes, avec la complicité des gouvernements.

Pierre Royan

Celio Rouen : des pratiques révoltantes

Une Rouennaise indignée a accroché aux grilles d'une boutique Celio du centre-ville des vêtements qui avaient été lacérés et déchirés avant d'être mis à

la poubelle. C'est, semble-t-il, une pratique courante des magasins de prêt-à-porter de se débarrasser des invendus en empêchant qu'ils puissent être

recupérés gratuitement. Même quand, comme à Rouen, des sans-abri vivent dans le froid à quelques mètres.

M.B.

Lactalis : irresponsabilité criminelle

Le PDG de Lactalis, Emmanuel Besnier, qui était présenté il y a peu encore par la presse comme un patron secret fuyant les journalistes, s'étale à nouveau dans les colonnes d'un journal. Cette fois-ci, après *Le Journal du Dimanche*, il a choisi le quotidien *Les Échos*.

Une fois de plus, il s'exonère de toute responsabilité dans l'affaire du lait en poudre contaminé, met en cause le laboratoire extérieur qui n'aurait communiqué aucune alerte

sur les produits et glisse en passant que « *la bactérie responsable des problèmes est bien la même que celle de 2005* » et qu'« *on ne peut donc pas exclure que des bébés aient consommé du*

lait contaminé sur cette période ». Rien que ça !

On sait que 12 millions de boîtes de lait en poudre ont été commercialisées dans le monde, et plus de la moitié consommée d'après les dires du PDG, entre le 8 février 2017 et aujourd'hui. Si on remonte à 2005, ce sont donc des dizaines de millions de boîtes, peut-être plus de cent millions, qui ont été écoulées. Avec

le risque plus que probable qu'un certain nombre aient été contaminées par les salmonelles logées dans la tour de séchage n°1 de l'usine de Craon en Mayenne.

C'est dans cette tour de séchage qu'ont été détectées des bactéries en 2005, juste avant que le groupe Besnier ne rachète l'usine en l'état avec ses salmonelles. Elles ont pu ainsi prospérer en même temps

que les profits de Lactalis et la richesse de la famille Besnier.

Depuis le 8 décembre, 250 salariés du site de Craon sur 327 ont été mis en chômage technique. Tout ça payé par l'État sans aucune garantie par ailleurs du maintien des emplois alors qu'est annoncée la fermeture définitive de la tour de séchage incriminée.

Philippe Logier

Liebherr Aerospace – Toulouse et Campsas : débrayages pour la paye

Dans ses publicités d'entreprise, Liebherr, groupe international d'engins de chantiers, miniers, d'électroménager, d'équipements aéronautiques et ferroviaires, se vante d'être une entreprise familiale, détenue par Willy et Isolde Liebherr, frère et sœur. Il emploie dans le monde 42 000 travailleurs pour un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros.

Pour ces gens-là, la famille a du bon. En particulier dans le secteur aéronautique, où, rien que sur les usines de Toulouse et de Campsas, près de Montauban, les profits réalisés sur le dos des 1 300 salariés et de plus de 300 intérimaires et sous-traitants, battent des records d'année en année. En 2017, ils ont atteint 62 millions d'euros, soit plus de 47 000 euros par travailleur pour l'année.

Autant dire que l'annonce d'une augmentation générale de 1,4% par la direction n'est pas restée sans réaction parmi les travailleurs, aussi bien à

la production, chez les ouvriers aux salaires les plus bas, que parmi les ingénieurs et techniciens, qui représentent la moitié de l'effectif. Avec des heures supplémentaires imposées et une surcharge de travail toujours croissante dans les bureaux comme dans les ateliers, le sentiment d'être sans cesse sacrifié est largement partagé. Les appels de la direction à la modération salariale « pour préserver l'avenir » et la prétendue compétitivité ne marchent plus.

Plusieurs initiatives, prises par les trois syndicats CGT, CGC et CFDT au



moment des négociations salariales annuelles, ont permis, par des rassemblements, de mesurer que le mépris affiché par la direction ne passait pas. 150 travailleurs de l'atelier d'usinage ont commencé à débrayer par demi-journée dès le lendemain de la dernière réunion de négociation avec la direction.

Dans la foulée, à l'appel de la CGT et de la CFDT, l'ensemble du personnel a

alors été appelé à rejoindre le mouvement. En trois jours, des débrayages successifs avec assemblées de grévistes ont fini par payer en partie. La direction a dû finalement lâcher plus de 600 euros supplémentaires sur une surprime de participation, portée à plus de 2 200 euros pour chacun.

Évidemment, on est loin du compte, c'est-à-dire d'une augmentation générale des salaires, prise sur

ces dizaines de millions d'euros de profit que notre travail génère chaque année et que l'actionnaire s'approprie... en famille (390 millions d'euros en dix ans). Mais, cette réaction collective, ces assemblées de travailleurs où l'on se parle, où l'on comprend ensemble les mécanismes de l'exploitation sont des moments précieux qui seront utiles pour l'avenir.

Correspondant LO

Leclerc – Conflans : grève pour les salaires et contre l'arbitraire

Samedi 3 février, au supermarché Leclerc de Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines, une partie des salariés se sont mis en grève contre des licenciements particulièrement injustes, pour les salaires, les conditions de travail et contre l'arbitraire du patron.

Dès avant l'ouverture du magasin, un groupe d'employés, surtout des femmes, se sont rassemblés à l'appel de la CGT devant l'entrée du supermarché, recevant des marques de sympathie de la part de ceux qui n'avaient pas pu ou pas osé les rejoindre.

Le patron entretient une ambiance très dure dans ce magasin de 150 salariés, et vise particulièrement ceux qui relèvent la tête. En quelques semaines, treize personnes ont été licenciées pour des motifs

particulièrement révoltants, quelques euros d'erreur sur la caisse ou des bouteilles cassées. Tout cela pour imposer par la peur les bas salaires et de mauvaises conditions de travail : les absences ne sont pas remplacées ; du matériel aussi simple et indispensable que des cutters, des vestes ou des gants contre le froid, manquent ; les étudiants en temps partiel n'arrivent pas à prendre leurs pauses et subissent des retards de paie.

Le samedi 3 février,

comme certains demandaient des nouvelles de la paie de janvier, en retard, un chef a répondu avec son arrogance habituelle : « *Si tu veux être payé, commence par travailler* », ce qui a immédiatement convaincu plusieurs salariés de rejoindre la grève.

Ces mauvaises conditions de travail sont connues d'une grande partie des clients, qui ont été nombreux à manifester sur un cahier leur soutien aux grévistes qui s'adressaient à eux avec un tract expliquant leur mouvement. Une salariée de Carrefour a même crié sa colère : « *C'est pareil chez nous, ce sont tous des voleurs. Il faudrait faire la même chose à Carrefour.* »

Le magasin a ouvert avec



une heure de retard. Le patron a aussi convoqué un huissier et demandé sans succès à la police d'évacuer les grévistes. Comme ses manœuvres n'arrivaient pas à les intimider, il a fini par fermer le magasin en début d'après-midi, préférant perdre la meilleure recette de la semaine plutôt que de lâcher ne serait-ce que des cutters et des gants.

Cela en dit long sur le

personnage. Mais les grévistes ont ressenti cela comme une victoire qui les vengeait de son arrogance. Une douzaine avaient déjà fait grève en septembre dernier. Cette fois, ils étaient plus du double. Tous sont donc très fiers de leur mouvement qui se renforce et s'organise, et sont prêts à le reprendre jusqu'à satisfaction.

Correspondant LO

Ascometal Hagondange : grève pour le maintien des emplois

Mercredi 31 janvier, les travailleurs du site Ascometal à Hagondange, en Moselle, se sont mis en grève à l'appel de la CGT. Le groupe Ascometal vient d'être repris par Schmolz & Bickenbach, qui prévoit à Hagondange la fermeture de l'aciérie – 150 emplois en moins – et la suppression de 37 emplois en CDI sur le site qui en compte près de 500. Cela sans compter les conséquences sur les intérimaires et les sous-traitants.

La fermeture de l'aciérie, la dernière en Moselle, imposerait d'importer l'acier d'autres installations du nouveau repreneur afin que les laminoirs puissent fonctionner. Beaucoup s'inquiètent que cela conduise à terme à la fin de l'ensemble des installations d'Ascometal à Hagondange, qui produisent des aciers spéciaux en barre, essentiellement pour l'automobile et la mécanique.

Ancienne filiale spécialisée dans les aciers spéciaux de l'ex-groupe sidérurgique Usinor, l'histoire du groupe Ascometal – qui a des installations dans le Nord, à Fos-sur-Mer, près de Saint-Étienne et aussi à Custines en Lorraine – est une longue suite de pillages par les financiers. Repris en 2011 par le fonds d'investissement Apollo, Ascometal a dû sortir 37 millions par an pour financer son propre rachat.

En 2014, dépôt de bilan : c'est un haut fonctionnaire, Franck Supplisson, qui se pose en sauveur, avec le soutien de Montebourg, alors ministre du Redressement productif de Hollande. Les financiers derrière Supplisson réclamaient 16% d'intérêts, tandis que l'État apportait 35 millions. Deux ans plus tard, en 2016, Supplisson quittait le navire et le groupe Ascometal se retrouvait à nouveau en dépôt de bilan fin 2017. Où sont passés les 35 millions de l'État et les 3 millions d'aides de la région Lorraine? Évanoués sans que personne ne demande de comptes.

En attendant, s'il y avait plus de 1900 emplois dans tout le groupe en 2014, il n'en restait que 1400 lors du dépôt de bilan fin 2017, et

le nouveau repreneur n'en reprend que 1200.

Les syndicats du site d'Hagondange ont également rencontré le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, lors de sa venue en Lorraine. Le ministre a dit être sensible à leurs arguments, ce qui ne coûte pas cher. Et la méfiance est la règle, tant il est évident, après Gandrange, après Florange, que ministres ou présidents ne sont que les accompagnateurs des décisions prises par les actionnaires.

Le PDG du nouveau repreneur, le groupe Schmolz & Bickenbach, 217 millions d'euros de résultat l'an dernier, est venu à Hagondange vendredi 2 février. Il s'est dit ouvert au dialogue, mais la fermeture de l'aciérie est toujours prévue pour fin 2019. Il s'est finalement engagé à geler les 37 licenciements de CDI.

Le mouvement de grève a été suspendu vendredi 2 février. En tout cas, en se mobilisant, en allant chercher le soutien de la population, les travailleurs ont montré qu'ils ne voulaient pas se laisser faire. Ils ne peuvent compter que sur leur détermination pour maintenir toutes les activités et tous les emplois.

Correspondant LO



Toyota-Onnaing : fausses promesses et vrais licenciements

La semaine dernière, la direction a désactivé le badge d'un ouvrier, et un membre des Ressources humaines posté à l'entrée lui a demandé de rentrer chez lui. Ce travailleur ne s'est pas laissé intimider et, avec les militants CGT, il a dénoncé sa situation dans un tract. Cela a suscité pas mal d'émotion et de discussions dans l'usine, car beaucoup de travailleurs se sentent concernés.

Cet ouvrier, avec dix-sept ans d'ancienneté, était là au début de l'usine. Il est connu et apprécié dans plusieurs ateliers. Comme beaucoup de travailleurs, à cause des cadences, des postes surchargés et mal adaptés, il a été abîmé par le travail, attrapant dernièrement une tendinite au coude. Au retour d'un congé maladie, le médecin du travail de l'usine l'a déclaré apte à reprendre le travail, sous réserve de quelques restrictions. Mais, pour Toyota, il faut être 100%

apte pour l'exploitation... ou c'est la porte.

Son chef lui a expliqué qu'il n'avait pas de travail pour lui, la direction l'a renvoyé pour une autre visite chez le médecin, qui a maintenu son avis. Durant trois jours, il a subi les pressions du responsable d'atelier pour qu'il rentre chez lui, jusqu'à l'accuser d'insubordination parce qu'il donnait des coups de main à ses collègues sur la ligne! Le lendemain matin, son badge était désactivé.

Jusqu'à présent, les

ouvriers abîmés par le travail et déclarés inaptes étaient placés en « dispense d'activité payée », puis étaient convoqués quelques mois, un an, deux ans plus tard pour un entretien en vue d'un licenciement pour « impossibilité de reclassement »!

Comment croire qu'une entreprise comme Toyota n'ait pas les moyens d'adapter un poste de travail pour tous ceux qui en ont besoin? En fait, cette procédure vise à licencier en douce, en isolant de leurs collègues ceux placés en dispense d'activité, avec des possibilités réduites de se défendre. La technique était jusqu'à présent bien rodée.

Mais, cette fois-ci, cela concerne un ouvrier apte, mais avec des restrictions, alors qu'il y en a des centaines à avoir des restrictions et des problèmes de

tendinites et d'articulations!

En refusant d'être le prochain sur la liste, cet ouvrier a mis au centre de nombreuses discussions la nécessité de se défendre collectivement. D'autant plus que beaucoup se demandent si les 700 embauches en CDI annoncées sur trois à quatre ans, lors de la visite de Macron le 22 janvier, ne seraient pas destinées à remplacer les plus anciens et les plus abîmés.

Le 24 janvier, le directeur de l'usine a présenté ses vœux, en réunissant l'ensemble des salariés pendant le temps de travail, et a de nouveau mis en valeur les annonces faites deux jours plus tôt aux côtés de Macron, mais il n'y a que les premiers rangs composés de cadres qui ont applaudi.

Correspondant LO



Dans nos bulletins d'entreprise

On ne vit pas dans le même monde

Du fait de l'augmentation de la CSG, nos salaires de janvier ont diminué. La compensation intégrale de cette perte devrait se faire en juin. En attendant, ce sont quelques dizaines d'euros en moins. Pour les plus petits salaires, cet argent va manquer pour boucler le mois. Une situation que ne réalisent pas une seconde nos dirigeants, avec leurs salaires bien gras.

EDF DISP-IT Nanterre 05/02/18

PSA exploitateur international

Pour démonter des anciennes lignes au bâtiment 60, la direction a sous-traité le chantier. Le travail est fait par des camarades polonais, dont on ignore en quels termes le patron a négocié le contrat. En tout cas, de la Pologne à la Normandie, ce sont les mêmes capitalistes comme PSA qui nous exploitent, et contre lesquels on devra lutter. Et la présence de ces travailleurs sur ce chantier, ça peut donner l'occasion d'échanger avec eux sur la question.

PSA Caen 06/02/18

De quoi se creuser la cervelle...

Après avoir laissé entendre que les tranchées entre l'usine et le périphérique étaient réalisées pour tester la pollution, la direction a communiqué maintenant qu'il s'agit de fouilles archéologiques. D'ici à ce qu'on apprenne que Robert Peugeot a oublié où étaient cachés ses derniers lingots d'or...

PSA Caen 06/02/18

Une vraie arnaque

À partir du 8 février les clients, vaches à lait, qui veulent une installation de fibre optique chez Orange auront le choix entre se débrouiller avec une fibre posée mais non connectée, gratuite, ou une installation complète, mais en payant 89 euros! En plus, dans les deux cas, ils devront aller chercher eux-mêmes leur décodeur... Et tout ça va nous retomber sur le dos, sous formes d'appels téléphoniques désagréables.

Orange Raspail 05/02/18

Tour de passe-passe

On avait jusqu'au 31 décembre pour demander par informatique le paiement des quatre primes Flins-plus pour 2018. Pour ceux qui étaient absents, pas au courant ou qui n'ont pas su le faire, la prime a été placée sur un compte bloqué pour cinq ans. Nous payer ce qu'on nous doit n'est plus obligatoire pour Renault. Pour nous, c'est tout simplement du vol.

Renault Flins 05/02/18

La Poste Paris 11- Paris 20 : pour se faire respecter !



Jeudi 24 janvier, 80 travailleurs de la poste Paris 11-Paris 20 sur environ 400, ont fait grève contre un nouveau projet que la direction veut mettre en œuvre.

La Poste supprime partout des emplois, au prix d'un allongement et d'un alourdissement des tournées, mais avec des dates différentes pour ses réorganisations dans chacun de trois services pourtant regroupés dans un même lieu, rue des Pyrénées à Paris : distribution dans le 11^e arrondissement, dans le 20^e et enfin le service de la collecte du courrier des boîtes aux lettres et auprès des entreprises.

Dans le 11^e, la dernière réorganisation remonte à moins d'un an, tandis que dans le 20^e elle était prévue pour novembre dernier, préparée le mois précédent par un vote du personnel auquel la section CGT avait

appelé à ne pas participer, car le choix était entre deux scénarios qui entérinent les attaques de la direction. Le premier vise à supprimer six emplois sur 150, avec un cycle de travail qui oblige à travailler quatre samedis sur cinq et induit la perte de huit jours de repos à l'année, tandis que le second, encore pire, se solde par la perte de douze jours de repos.

Bien que seulement un tiers des facteurs concernés aient voté, quasiment tous pour le premier scénario par peur du second, la direction a validé le scrutin. Elle a cependant dû en reporter l'application à deux reprises, pour la fixer au 19 février prochain. La contestation a pu ainsi se

poursuivre dans les mois qui ont suivi ce semblant de consultation, au fil de multiples prises de parole. Elles s'effectuent dans la rue, devant le bureau, du fait que la direction sanctionne celles qui se dérouleraient à l'intérieur. Des délégations ont permis à des facteurs d'exprimer ce qu'ils avaient sur le cœur. De son côté, la direction a vivement conseillé au personnel de demander aux syndicats d'accepter le premier scénario qui, pour être appliqué, nécessite la signature d'au moins deux d'entre eux du fait que le cycle de travail est sur cinq semaines, expliquant que, sinon, elle serait « obligée » d'appliquer le deuxième, pire. Effectivement, la CFDT et FO ont répondu à son appel.

C'est donc malgré ces pressions qu'une journée de grève vient d'avoir lieu, avec 50 travailleurs du 20^e, 15 du 11^e et 16 du service de collecte du courrier, qui doit être lui aussi restructuré, mais à une date encore différente ! En se retrouvant ensemble au matin de la grève, ils voulaient aussi faire la démonstration qu'ils refusent les divisions soigneusement entretenues par La Poste.

Correspondant LO

Saft-Bordeaux : grève pour les salaires

Depuis mardi 30 janvier, les trois usines de la Saft de Bordeaux, Poitiers et Nersac près d'Angoulême sont en grève pour des augmentations de salaire. La Saft est le leader mondial de la fabrication de batteries industrielles et l'entreprise fait la fortune des actionnaires du groupe, mais pas de ses salariés.

En effet le groupe Total, qui a flairé le marché prometteur du stockage d'énergie, a racheté les usines Saft pour près d'un milliard d'euros en 2016. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires explose

et les prévisions de profits sont multipliées par deux. Les actionnaires se gavent et l'entreprise va offrir un cadeau de 65 000 euros à chacun des 150 principaux dirigeants pour la fin de l'année.

Sur le site de Bordeaux, les 200 grévistes ont le moral et sont déterminés à obtenir des hausses de salaire. Le site perd un million d'euros par jour, c'est bien la preuve que c'est le travail qui produit la richesse, et non pas le capital.

Correspondant LO

Météo France : sale temps pour l'emploi

Météo France, frappée par la politique de non-remplacement des départs à la retraite, avait déjà fermé ses centres de Vichy et du Puy-en-Velay en 2012. L'hémorragie des emplois continue : 40 à 60 emplois sur les 180 que compte la région Auvergne-Rhône-Alpes sont programmés pour disparaître d'ici 2022. Des menaces de fermeture pèsent sur les antennes de Clermont-Ferrand et d'Aurillac, qui emploient chacune 17 salariés. Des

fermetures pourraient toucher aussi celles de Montélimar, Chamonix et Bourg-Saint-Maurice d'ici 2022.

Météo France comptait 3 600 agents en 2009 et n'en compte plus que 3 000 en 2018. Et le gouvernement veut supprimer 470 nouveaux emplois, soit 15 % des effectifs.

Le vieux slogan est toujours valable : « *Le temps est pourri, le gouvernement aussi.* »

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres

dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Sénégal : L'impérialisme français se déguise en père Noël

La mise en scène était presque parfaite pour que Macron, en visite au Sénégal les 2 et 3 février, puisse se poser en bienfaiteur de l'enseignement et en champion de la lutte contre le réchauffement climatique. Mais, comme toujours avec Macron, il ne s'agit que d'une opération de communication qui cache des réalités bien moins reluisantes.

La contribution de la France à un « partenariat mondial pour l'éducation » qui devrait passer de 17 à 200 millions d'euros ne représente que la moitié de celle de la Grande-Bretagne ou de l'Union européenne et elle est inférieure à celle de la Norvège.

Quant au discours de Macron annonçant qu'il se porte au secours des victimes du réchauffement climatique, il recouvre une réalité encore plus modeste : 35 millions d'euros pour installer des rochers devant retarder l'avancée des eaux dans un quartier de pêcheurs à Saint-Louis. Cet argent ira directement dans la poche d'Eiffage, dont le logo figurait sur les tee-shirts distribués aux jeunes avec impression des portraits des chefs d'État français et sénégalais. Ce groupe français du BTP qui considère le Sénégal comme « la tête de pont » de sa présence en Afrique de l'Ouest doit entre autres engranger jusqu'à 2039 les

péages de l'autoroute passant par le nouvel aéroport international.

La visite de Macron avait d'autres objectifs, qui se sont discutés en coulisse. Ainsi un contrat de 171 millions d'euros a été signé pour la fourniture de deux Airbus à la compagnie Air Sénégal. La participation du Sénégal aux opérations militaires

menées en Afrique pour le compte de l'impérialisme français a été aussi évoquée. Plus de 1200 soldats sénégalais ont été envoyés au Mali et en Centrafrique dans le cadre de l'ONU, mais pour le moment le Sénégal ne fait pas partie du G5 Sahel aux côtés de la Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad.

Macron fait des discours sur le rôle fondamental de l'éducation, mais comme tous ses prédécesseurs, il s'est déplacé en Afrique pour parler guerre et gros sous au profit des grandes entreprises françaises.

Jean Sanday

L'aide du Sénégal au patronat français

Eiffage est loin d'être la seule société française à profiter du Sénégal. Selon l'ambassadeur de France cité par la revue *Jeune Afrique*, 75 % des investissements étrangers réalisés dans le pays sont le fait de sociétés françaises, totalisant 1,7 milliard d'euros. Bolloré contrôle les terminaux du port de Dakar. À Diogo, dans le nord du pays, l'extraction de sable minéralisé qui produit du zircon, utilisé dans l'industrie d'armement, l'aéronautique, le

nucléaire et la joaillerie, a été attribuée en partie à Eramet. Auchan est en plein développement dans le pays. Total a signé en mai dernier deux accords avec le Sénégal pour l'exploration et l'exploitation de concessions pétrolières et gazières en mer. Une filiale d'AXA a repris en septembre 2015 les parts que détenait Bouygues dans le holding de distribution d'eau et d'électricité Eranove.

J.S.

Tchad : les travailleurs en grève

Au Tchad, les employés du secteur privé ont rejoint lundi 5 février ceux du secteur public qui sont en grève depuis la fin du mois de janvier. Ensemble, ils protestent contre les réductions de salaire, l'augmentation du prix des carburants et les hausses d'impôts.

Les institutions financières, FMI et Banque mondiale, ont conditionné de nouvelles aides au Tchad pour 2018 à une réduction de 300 millions de francs CFA dans la masse salariale de la fonction publique. Le président tchadien Idriss Déby et son gouvernement se sont aussitôt exécutés. Ils ont annoncé des abattements de 10 à 40 % sur les salaires des fonctionnaires et une augmentation significative de l'impôt sur le revenu. Au même moment, la population tchadienne a débuté l'année avec une augmentation surprise du prix de l'essence, qui est passé de 523 à 570 francs CFA le litre, entraînant une hausse générale des prix.

Ces mesures ont été d'autant plus durement ressenties qu'elles font suite à plusieurs années d'austérité pour la population. En octobre 2016, le gouvernement avait ainsi instauré seize mesures dites d'urgence, dont la suppression de 50 % des primes et des indemnités que perçoivent les fonctionnaires en plus de leur salaire de base. Le prétexte en était la baisse du prix du pétrole, mais chacun peut constater que pour Idriss Déby et son clan, il n'y a pas d'austérité, ni d'ailleurs

pour le financement de l'armée tchadienne, fidèle soutien de l'impérialisme français.

Les fonctionnaires sont entrés en lutte fin janvier à l'appel des syndicats en constatant que, contrairement aux promesses du gouvernement, leur salaire du mois avait été largement amputé. Les établissements scolaires sont restés fermés, un service minimum a été organisé dans la santé.

Comme à son habitude le gouvernement tchadien a réagi par la répression, interdisant la marche prévue jeudi 25 janvier dans la capitale, faisant quadriller la ville par l'armée et procédant à des centaines d'interpellations. Mais aujourd'hui, c'est le secteur privé qui se met à son tour en grève, notamment les travailleurs des banques et des entreprises de télécommunication.

Dans un pays où d'un salaire dépendent de nombreuses personnes à nourrir, à soigner, à éduquer, à vêtir, les conséquences de cette nouvelle attaque s'étendent sur l'ensemble de la société. Mais tous ensemble, les travailleurs et la population pauvre ont la force de faire reculer le gouvernement.

Daniel Mescla

Finance : crise permanente et crise catastrophique

Jusqu'au dimanche 4 février, tout allait bien dans le meilleur des mondes capitalistes possibles. La hausse constante des indices boursiers, 64 % en trois ans, la valeur totale des actions, 90000 milliards de dollars, le montraient. De Trump à Macron, tous le chantaient : la reprise est là, la croissance arrive, la prospérité est au coin de la rue.

Les dizaines de millions de chômeurs, l'exploitation croissante dans les usines, la pauvreté grandissante, les guerres aux quatre coins du monde, les pays entiers ravagés, tout cela ne comptait pour rien. Puisque les fortunes des riches grandissaient, c'est que le monde entier souriait !

Lundi 5, puis mardi 6 février le ton a commencé à changer, car les Bourses ont perdu plus de 5 % en deux

jours. Et les commentateurs de s'interroger : « Correction après une trop forte hausse ou début d'une nouvelle crise financière ? » Chacun y va de son discours, expliquant le lendemain ce qu'il n'a pas vu venir la veille...

En fait, une seule crainte agite les marchés financiers : les banques centrales vont-elles réduire le débit de la pompe à finances ? Les États avaient sauvé les banques en 2008 en leur offrant des crédits gratuits, en créant chaque mois de la monnaie jetée sur le marché financier pour le faire fonctionner. Ils ont continué depuis et, chaque fois qu'ils ont fait mine de ralentir, le marché a renâclé, la bourgeoisie s'est effrayée, la Bourse est tombée... et les gouvernements, principalement celui des États-Unis, ont reculé. L'épisode de ce

début février est peut-être une ruade de plus du système financier, peut-être pas. Personne n'en sait rien.

Faire gonfler le crédit, c'est faire gonfler une

bulle qui finira par éclater. Restreindre le crédit, c'est risquer de la faire éclater immédiatement. Il reste aux économistes, aux présidents de banques centrales

et à tous les prétendus responsables de l'économie mondiale, les incantations et les vœux pieux. Ils s'y emploient.

Paul Galois

